



Société anonyme au capital de 1 009 380 011,25 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

TROISIEME ACTUALISATION

DU

DOCUMENT DE REFERENCE 2016

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2016
sous le numéro D.16-0115

Première actualisation du Document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mai 2016 sous le
numéro D.16-0115-A01

Deuxième actualisation du Document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 août 2016 sous le
numéro D.16-0115-A02



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 novembre 2016 sous le numéro D.16-0115-A03. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

1 - CHAPITRE 2 : RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE	3
1.1 COMMUNIQUEES DE PRESSE ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA DEUXIEME ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016	3
1.1.1 <i>Communiqué de presse du 3 novembre 2016 : Résultats du 3^{ème} trimestre 2016 - actualisation des pages 24 à 41 du Document de référence 2016</i>	3
1.2 POLITIQUE FINANCIERE	28
1.2.1 <i>Situation d'endettement du Groupe : actualisation des pages 55 et 56 du Document de référence 2016</i>	28
2 - CHAPITRE 4 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	31
2.1 FACTEURS DE RISQUES – ACTUALISATION DE LA PAGE 142 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016 – POINT 11	31
2.2 RATIOS PRUDENTIELS	33
2.2.1 <i>Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 à 153 du Document de référence 2016</i>	33
2.3 RATIOS PRUDENTIELS CRR/CRD4	34
2.3.1 <i>Ratio conglomérat financier</i>	34
2.3.2 <i>Ratio de levier CRR</i>	35
2.4 RISQUES DE CREDIT : COUVERTURE DES ENGAGEMENTS PROVISIONNABLES - ACTUALISATION DE LA PAGE 173 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016	35
2.4.1 <i>Encours pondérés des risques (CRR/CRD4, en MD EUR) – actualisation de la page 137 du Document de référence 2016</i>	36
2.5 RISQUES DE MARCHE : EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DE LA PAGE 178 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016	37
2.6 RISQUES DE LIQUIDITE	38
2.6.1 <i>Réserve de liquidité - actualisation de la page 195 du Document de référence 2016</i>	38
2.7 RISQUES ET LITIGES – ACTUALISATION DES PAGES 202 A 205 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016	39
3 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	41
3.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	41
3.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE	41
3.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	42
4 - CHAPITRE 9 : TABLE DE CONCORDANCE	43
4.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION	43

1 - Chapitre 2 : Rapport d'activité du Groupe

1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la deuxième actualisation du Document de référence 2016

1.1.1 Communiqué de presse du 3 novembre 2016 : Résultats du 3^{ème} trimestre 2016 - actualisation des pages 24 à 41 du Document de référence 2016

Paris, 3 novembre 2016

T3-16 : DES PERFORMANCES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES SOLIDES

- Produit net bancaire hors éléments non économiques** à 6,3 Md EUR, +3,7% /T3-15
Produit net bancaire comptable de 6,0 Md EUR, contre 6,4 Md EUR au T3-15
- Frais de gestion maîtrisés : +1,0% /T3-15
- Poursuite de la baisse du coût du risque : coût du risque commercial⁽¹⁾ de 34 pb au T3-16 (-12 pb /T3-15)
- Résultat net part du Groupe hors éléments non-économiques** : 1 257 M EUR au T3-16, +39,0% /T3-15
Résultat net part du Groupe comptable de 1 099 M EUR au T3-16 contre 1 126 M EUR au T3-15
- ROE hors éléments non économiques** de 9,7% au T3-16 (7,0% au T3-15)
- Bonne génération de capital : ratio CET 1 non phasé de 11,4% (10,9% fin 2015). Ratio global de solvabilité de 17,6% (16,3% à fin 2015)

9M-16 : BONS RESULTATS TIRES PAR LA TRANSFORMATION DU GROUPE

- Produit net bancaire de 19,2 Md EUR (-2,1% /9M-15)
- Frais de gestion stables à 12,4 Md EUR (-1,0% /9M-15)
- Charge du risque en baisse de -15,9% /9M-15, à 1 605 M EUR
- Résultat net part du Groupe : 3 484 M EUR (+4,2% /9M-15)

BNPA⁽²⁾ : 4,19 EUR sur 9M-16 contre 3,23 EUR sur 9M-15

Les éléments relatifs aux données financières de l'année 2015 ont été retraités en produit net bancaire et pour le capital alloué aux métiers afin de tenir compte de la nouvelle règle d'allocation du capital sur la base de 11% des RWA (encours pondérés) des métiers.

Les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, ajustement d'IFRIC 21, coût du risque (commercial) en points de base, ROE, RONE, Actif net, Actif net tangible, BNPA, éléments non-économiques et les montants servant de base aux différents retraitements effectués sont présentés dans les notes méthodologiques, section 10 de ce communiqué de presse, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

Les renvois * et ** dans ce document sont précisés ci-dessous :

- * A périmètre et taux de change constants.
- ** Hors éléments non économiques.

(1) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples. Calcul annualisé

(2) Hors éléments non-économiques. BNPA brut sur 9M-16 : 3,94 EUR et 3,82 EUR sur 9M-15.

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 2 novembre 2016 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'année 2016.

Le **résultat net part du Groupe** comptable du trimestre est de 1 099 millions d'euros contre 1 126 millions d'euros au troisième trimestre 2015. Hors éléments non-économiques⁽¹⁾, le résultat net part du Groupe s'inscrit à 1 257 millions d'euros en forte progression par rapport aux 904 millions d'euros enregistrés au troisième trimestre 2015 (+39,0%). Cette hausse illustre les bénéfices de l'équilibre du modèle du Groupe : les résultats de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux sont en hausse (457 millions d'euros, à +30,6% par rapport au troisième trimestre 2015), comme ceux de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (469 millions d'euros, soit +42,1% par rapport à un troisième trimestre 2015 en demi-teinte) tandis que la contribution aux résultats de la Banque de détail en France s'établit à 353 millions d'euros contre 416 millions d'euros au troisième trimestre 2015. Hors éléments non-économiques, le résultat net part du Groupe est de 3 685 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'année 2016, contre 2 876 millions d'euros en 2015 (+28,2%).

Le **produit net bancaire hors éléments non-économiques**⁽¹⁾ s'établit à 6 251 millions d'euros au troisième trimestre 2016, en hausse de +3,7% par rapport au troisième trimestre 2015. Il s'élève à 19 476 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2016 contre 18 870 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2015, dont 725 millions d'euros au titre de la plus-value de cession des titres Visa Inc. enregistrée au premier semestre.

Le Groupe poursuit son effort de maîtrise des **frais de gestion**, qui ressortent à -4 016 millions d'euros au troisième trimestre 2016, en hausse de 1,0% par rapport au troisième trimestre 2015. En cumul sur neuf mois, les frais de gestion sont de -12 419 millions d'euros en 2016, contre -12 544 millions d'euros en 2015, en baisse de -1,0%, témoignant de la poursuite des efforts du Groupe dans la maîtrise de ses coûts.

La **charge nette du risque** s'établit à un niveau bas de -417 millions d'euros au troisième trimestre 2016 (en baisse de -27,0% par rapport au troisième trimestre 2015) et à -1 605 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2016 (-1 908 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2015), à son plus bas niveau depuis 2007. Le **coût du risque commercial** poursuit sa baisse, à 34 points de base au troisième trimestre 2016 (39 points de base sur les neuf premiers mois de 2016) en baisse de -12 points de base par rapport au troisième trimestre 2015, et de -9 points de base sur les neuf mois, soulignant la qualité de la politique d'octroi de crédit et des actifs du Groupe.

Le **ROE du troisième trimestre, hors éléments non économiques, s'inscrit à 9,7%** (contre 7,0% au troisième trimestre 2015).

Le **ratio Common Equity Tier 1 (CET1 non phasé) s'inscrit à 11,4 %** dans le référentiel « Bâle 3 » (10,9% à fin 2015), très proche de l'objectif du Groupe de 11,5% à 12,0% à fin 2018. Le ratio global de solvabilité atteint 17,6% à fin septembre 2016 (contre 16,3% fin 2015), en progression de +96 points de base ce trimestre grâce à la contribution des résultats et à une émission de fonds propres additionnels de catégorie 1.

Commentant les résultats du Groupe des neuf premiers mois de 2016, Frédéric Oudéa – Directeur général – a déclaré :

« **Au troisième trimestre 2016, Société Générale a enregistré de bonnes performances commerciales et financières. Trimestre après trimestre, le Groupe démontre la pertinence de son modèle équilibré et diversifié, sa capacité à développer ses fonds de commerce et à s'adapter à un environnement difficile et incertain. Le Groupe poursuit avec discipline sa trajectoire visant à conquérir de nouveaux clients et enrichir son offre à valeur ajoutée, notamment en intégrant les technologies numériques, tout en gérant avec rigueur ses coûts et ses risques et en renforçant son bilan. Fort de l'engagement constant de ses équipes partageant une ambition et une culture communes, le Groupe est confiant dans ses perspectives et déterminé à poursuivre le défi de sa transformation.** »

(1) Hors éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et Debt Value Adjustment). Produit net bancaire comptable du T3-16 : 6 010 M EUR ; du T3-15 : 6 364 M EUR ; des 9M-16 : 19 169 M EUR ; des 9M-15 : 19 586 M EUR. Résultat net part du Groupe comptable de 3 484 M EUR aux 9M-16 ; 3 345 M EUR aux 9M-15.

1. RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE

En m EUR	T3-16	T3-15	Variation		9M-16	9M-15	Variation	
Produit net bancaire	6 010	6 364	-5,6%	-5,1%*	19 169	19 586	-2,1%	-1,1%*
<i>Produit net bancaire⁽¹⁾</i>	6 251	6 026	+3,7%	+4,4%*	19 476	18 870	+3,2%	+4,3%*
Frais de gestion	(4 016)	(3 978)	+1,0%	+2,0%*	(12 419)	(12 544)	-1,0%	+0,2%*
Résultat brut d'exploitation	1 994	2 386	-16,4%	-16,6%*	6 750	7 042	-4,1%	-3,4%*
<i>Résultat brut d'exploitation⁽¹⁾</i>	2 235	2 048	+9,1%	+8,9%*	7 057	6 326	+11,6%	+12,5%*
Coût net du risque	(417)	(571)	-27,0%	-26,4%*	(1 605)	(1 908)	-15,9%	-13,3%*
Résultat d'exploitation	1 577	1 815	-13,1%	-13,5%*	5 145	5 134	+0,2%	+0,1%*
<i>Résultat d'exploitation⁽¹⁾</i>	1 818	1 477	+23,1%	+22,3%*	5 452	4 418	+23,4%	+23,2%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	62	(1)	n/s	n/s	50	(42)	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	1 099	1 126	-2,4%	-1,1%*	3 484	3 345	+4,2%	+6,0%*
<i>Résultat net part du Groupe⁽¹⁾</i>	1 257	904	+39,0%	+41,2%*	3 685	2 876	+28,2%	+30,7%*
ROE (après impôts)	8,4%	9,0%			9,1%	9,0%		
ROE ajusté ⁽¹⁾	9,7%	7,0%			9,6%	7,7%		

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe, hors éléments non économiques, s'inscrit à 6 251 millions d'euros au T3-16, en hausse de +3,7% par rapport au T3-15, porté par la bonne performance commerciale des métiers.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le produit net bancaire hors éléments non économiques progresse de +3,2% à 19 476 millions d'euros. Il intègre la plus-value de cession des titres Visa Inc, enregistrée en Hors-Pôles à hauteur de 725 millions d'euros au deuxième trimestre 2016.

- Le produit net bancaire des activités de Banque de détail en France (RBDF) s'inscrit en baisse de -5,5% hors PEL/CEL au troisième trimestre 2016 et de -3,5% pour les neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à une très bonne année 2015. Les conditions de taux bas et de marché défavorables réduisent la marge d'intérêt et les commissions financières, tandis que les commissions de service se maintiennent, témoignant du dynamisme commercial du pôle.
- Le produit net bancaire de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS) progresse de +0,7% (+1,8%* à périmètre et change constants) au T3-16 et de +1,2% (+3,7%* à périmètre et change constants) sur les neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport aux mêmes périodes en 2015. Cette hausse est portée par le dynamisme des activités de Services Financiers aux Entreprises et Assurances et de la Banque à l'International en Europe.
- Les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS) dégagent un produit net bancaire en progression de +13,7% au T3-16 par rapport au T3-15, et de -3,1% sur les 9M-16 par rapport aux 9M-15, qui avaient connu un premier semestre très élevé. L'activité commerciale se situe à un bon niveau, tant dans les métiers de Financement et Conseil que dans les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, alors que la faiblesse des marchés affecte les activités de Gestion d'Actifs et Banque Privée.

L'incidence comptable de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre est de -237 millions d'euros au T3-16, contre +447 millions d'euros au T3-15. Pour les 9M-16, l'impact en produit net bancaire de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit est de -304 millions d'euros contre +821 millions d'euros sur les 9M-15. L'effet de la DVA est de -4 millions d'euros au T3-16, et de -3 millions d'euros au total à fin septembre 2016 – il était de -109 millions d'euros au T3-15 pour un total sur neuf mois de -105 millions d'euros.

Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe.

Le produit net bancaire comptable atteint 6 010 millions d'euros au T3-16 (-5,6% par rapport au T3-15) et 19 169 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2016 (-2,1% par rapport aux 9M-15).

Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe s'élèvent à -4 016 millions d'euros au T3-16, contre -3 978 millions d'euros au T3-15. En cumul sur les neuf premiers mois de l'année, ils atteignent -12 419 millions d'euros contre -12 544 millions d'euros pour la même période en 2015. Sans prise en compte du remboursement d'une partie de l'amende Euribor et après correction de l'impact IFRIC 21, les frais des 9M-16 sont globalement stables (+0,5%) par rapport aux 9M-15, témoignant des efforts de maîtrise des frais de gestion du Groupe dans un contexte de transformation. Les coûts non récurrents associés aux plans d'économies engagés s'élèvent sur les neuf premiers mois de l'année à -133 millions d'euros. Ces plans d'économies, qui s'achèveront en 2017, devraient permettre au Groupe d'économiser près de 2 milliards d'euros sur la période 2012-2017, dégageant ainsi des marges de manœuvre pour investir dans sa transformation digitale, et lui permettant en 2016 de stabiliser le niveau de ses frais de gestion par rapport à 2015 (progression comprise entre 0 et 1% hors remboursement partiel de l'amende Euribor).

Pour mémoire, l'ajustement IFRIC 21 consiste à lisser les charges constatées dans leur intégralité à leur date d'exigibilité (en pratique, au premier trimestre) sur l'ensemble de l'exercice afin de donner une idée plus fiable des coûts réellement imputables à l'activité de la période. Les taxes ainsi enregistrées dans leur intégralité en 2016 s'élèvent à -523 millions d'euros contre -403 millions d'euros en 2015 (en hausse de +120 millions d'euros).

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 1 994 millions d'euros au T3-16 (2 386 millions d'euros au T3-15) et à 6 750 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année (7 042 millions d'euros sur les 9M-15). Hors effet de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA, le résultat brut d'exploitation du trimestre est de 2 235 millions d'euros (+9,1% par rapport au T3-15), portant le cumul sur les 9M-16 à 7 057 millions d'euros (+11,6%).

Coût du risque

La charge du risque du Groupe au T3-16 est de -417 millions d'euros, en baisse de -27,0% par rapport au T3-15, confirmant la bonne qualité de la politique d'octroi de crédit et des actifs du Groupe. Pour les neuf premiers mois de l'année 2016, elle s'inscrit en baisse de -15,9% par rapport à la même période en 2015, à -1 605 millions d'euros. Pour rappel, le total de la provision pour litiges s'élève à 1,9 milliard d'euros à fin septembre 2016, sans évolution au T3-16.

La baisse du coût du risque commercial se poursuit : il se situe dans le bas de la fourchette-cible annuelle du Groupe, à 34 points de base au troisième trimestre 2016 et à 39 points de base sur les neuf premiers mois de l'année 2016 (contre 46 et 48 points de base respectivement pour les mêmes périodes en 2015). Sur l'ensemble de l'année, le coût du risque commercial devrait donc s'inscrire en deçà de la borne basse de l'objectif 2016 (entre 50 et 55 points de base).

- Dans la Banque de détail en France, le coût du risque commercial est globalement stable par rapport au T2-16, à 36 points de base au T3-16. Il s'établit à 35 points de base sur les neuf premiers mois de l'année 2016 (à comparer à 42 points de base au T3-15 et sur les 9M-15).
- A 67 points de base au T3-16 et 68 points de base sur les neuf premiers mois de l'année 2016 (contre 91 points de base au T3-15 et 101 points de base sur les neuf premiers mois de l'année 2015), le coût du risque du pôle Banque de détail et Services Financiers Internationaux est en forte baisse illustrant l'amélioration du portefeuille de crédits. Le coût du risque en Russie est en baisse significative.
- Le coût du risque de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs retrouve un niveau bas de 9 points de base au troisième trimestre 2016. Sur les neuf premiers mois de l'année, il atteint 26 points de base (contre 17 points de base au T3-15 et 13 points de base sur les neuf premiers mois de l'année 2015).

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 5,1% à fin septembre 2016 (contre 5,5% à fin septembre 2015). Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 65%, en hausse de +1 point par rapport à fin juin 2016 et sur un an.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe est de 1 577 millions d'euros au T3-16 soit 5 145 millions d'euros sur neuf mois (contre 1 815 millions d'euros au T3-15 et 5 134 millions d'euros sur les 9M-15).

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 099 millions d'euros au troisième trimestre 2016, soit 3 484 millions d'euros au total sur les neuf premiers mois de 2016, à rapprocher de 1 126 millions d'euros au T3-15 et 3 345 millions d'euros pour les 9M-15.

Corrigé des éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA), le résultat net part du Groupe est de 1 257 millions d'euros au troisième trimestre 2016 contre 904 millions d'euros au T3-15 (+39,0%), et de 3 685 millions d'euros en cumul sur les neuf premiers mois de l'année (2 876 millions d'euros sur 9M-15, +28,2%).

Cette progression illustre l'équilibre du modèle du Groupe : la baisse de la contribution de la Banque de détail en France (-15,1% au T3-16 par rapport au T3-15, -3,2% sur 9M-16 par rapport à 9M-15, avec une année 2015 historiquement élevée dans cette activité) est plus que compensée par la hausse de la contribution aux résultats des activités de Banque de détail et Services Financiers Internationaux et de Banque de Grande clientèle et Solutions Investisseurs. La contribution au résultat du pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux progresse de +30,6% au T3-16 par rapport au T3-15 (et +45,7% sur les 9M), en hausse dans toutes les activités. En Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, le résultat ressort en hausse de +42,1% au T3-16 par rapport au T3-15 (-12,3% sur les 9M après un S1-15 très élevé et un T3-15 en demi-teinte), grâce au rebond des Activités de Marché, et à la progression des activités de Financement et Conseil. Au total, la contribution des métiers au résultat net part du Groupe progresse de +16,7% au T3-16 par rapport au T3-15 et de +4,1% sur 9M-16 par rapport aux 9M-15.

Pour rappel, au premier semestre 2016, le Groupe a constaté le remboursement d'une partie de l'amende Euribor versée fin 2013 (impact en résultat net part du Groupe de +218 millions d'euros dans le pôle de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs), et la plus value de cession des titres Visa Inc. (impact dans le résultat net part du Groupe de +662 millions d'euros dans le Hors Pôles).

Le ROE hors éléments non économiques du Groupe est de 9,7% au troisième trimestre (8,4% en données brutes) et de 9,6% pour les neuf premiers mois de 2016 (9,1% en données brutes). Sur base comparable, le ROE du T3-15 s'élevait à 7,0% (9,0% en données brutes) et 7,7% pour les 9M-15 (9,0% en données brutes).

Le bénéfice net par action s'élève à 3,94 euros à fin septembre 2016 (contre 3,82 euros à fin septembre 2015). Ajusté des éléments non-économiques, le BNPA à fin septembre 2016 est de 4,19 euros, à rapprocher de 3,23 euros pour les neuf premiers mois de 2015.

2. STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Au 30 septembre 2016, les **capitaux propres** part du Groupe s'élevaient à 60,9 milliards d'euros (59,0 milliards d'euros au 31 décembre 2015). L'actif net par action est de 62,75 euros, dont 1,87 euros de plus-values latentes. L'actif net tangible par action est de 56,75 euros

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 405 milliards d'euros au 30 septembre 2016 (1 334 milliards d'euros au 31 décembre 2015). Le montant net des encours de **crédits à la clientèle**, y compris location financement, est de 398 milliards d'euros (386 milliards d'euros au 31 décembre 2015) – hors valeurs et titres donnés en pension. Parallèlement les **dépôts de la clientèle** atteignent 385 milliards d'euros, contre 360 milliards d'euros au 31 décembre 2015 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Sur les neuf premiers mois de 2016, le Groupe a émis 27,5 milliards d'euros de dette à moyen et long terme dont 24,5 milliards d'euros au niveau de la maison mère (sur un programme de financement de 29 milliards d'euros en 2016), avec une maturité moyenne de 5,5 ans et un spread moyen de 42 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée), et 3,0 milliards d'euros par les filiales. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) progresse et s'inscrit bien au dessus des exigences réglementaires à 149% à fin septembre 2016, contre 124% à fin 2015.

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe s'élevaient à 353,6 milliards d'euros au 30 septembre 2016 (contre 356,7 milliards d'euros à fin décembre 2015) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 83% du total, à 292,3 milliards, en baisse de -0,4% par rapport au 31 décembre 2015.

Au 30 septembre 2016, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 11,4%⁽¹⁾ (10,9% à fin décembre 2015 et 11,1% à fin juin 2016), avec une progression de +30 points de base au troisième trimestre 2016. Il se situe à un niveau très proche de l'objectif du Groupe visant à disposer d'un ratio CET 1 non phasé compris entre 11,5% et 12% à fin 2018. Le ratio Tier 1 est de 14,3% (13,5% à fin décembre 2015 et 13,6% à fin juin 2016) et le ratio global de solvabilité s'établit à 17,6%, en hausse de +96 points de base par rapport à fin juin 2016 (16,7%) grâce à la bonne génération de capital du trimestre et à une émission de fonds propres additionnels de catégorie 1 sur la période (16,3% à fin décembre 2015).

Sur la base de la pré-notification reçue de la Banque Centrale Européenne, et sous réserve de confirmation officielle, le **niveau d'exigence supplémentaire au titre du Pilier 2** pour Société Générale serait revu à partir du 1^{er} janvier 2017, pour passer à 1,50%. En tenant compte des différents coussins réglementaires additionnels, l'exigence minimale au titre du ratio CET1 qui déclencherait le mécanisme lié au Montant Maximum Distribuible s'établirait aux alentours de 7,75% (ratios phasés au 1^{er} janvier 2017), pour s'élever ensuite progressivement, toutes choses égales par ailleurs, aux environs de 9,50% au 1^{er} janvier 2019 hors prise en compte de l'effet éventuel du coussin contra-cyclique. Avec un ratio phasé réglementaire s'élevant à 11,6% à fin septembre 2016, le Groupe dispose d'une marge de manœuvre confortable pour répondre à ces nouvelles exigences.

Le **ratio de levier** s'établit à 4,1% au 30 septembre 2016 (4,0% à fin décembre 2015 et 3,9% à fin juin 2016), en progression de 28 points de base ce trimestre.

Le Groupe est noté par les agences de notation DBRS (notation long terme : « A(high) » assortie de perspectives stables; notation court-terme : « R-1(middle) »), FitchRatings (notation long terme : « A » assortie de perspectives stables; notation court-terme : « F1 »), Moody's (notations dépôts et « senior unsecured » long terme : « A2 » assorties de perspectives stables; notation court-terme : « P-1 » et « Counterparty Risk Assessment » long-terme de « A1 » et court-terme de « P-1 »), Standard and Poor's (notation long terme « A » assortie de perspectives Stables; notation court-terme : « A-1 ») et R&I (notation long terme « A » assortie de perspectives stables).

(1) Le ratio phasé, incluant les résultats du premier semestre 2016, s'élève à 11,6% à fin septembre 2016, contre 11,4% à fin décembre 2015

3. BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

En m EUR	T3-16	T3-15	Variation	9M-16	9M-15	Variation
Produit net bancaire	2 042	2 172	-6,0%	6 226	6 399	-2,7%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	2 059	2 180	-5,5%	6 253	6 482	-3,5%
Frais de gestion	(1 346)	(1 326)	+1,5%	(4 111)	(4 021)	+2,2%
Résultat brut d'exploitation	696	846	-17,7%	2 115	2 378	-11,1%
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	713	854	-16,5%	2 142	2 461	-13,0%
Coût net du risque	(174)	(201)	-13,4%	(522)	(614)	-15,0%
Résultat d'exploitation	522	645	-19,1%	1 593	1 764	-9,7%
Résultat net part du Groupe	353	416	-15,1%	1 084	1 120	-3,2%
RONE	12,9%	15,6%		13,7%	13,9%	
RONE ajusté ⁽¹⁾	12,8%	15,4%		14,1%	14,7%	

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et PEL/CEL

Dans la lignée du premier semestre 2016, le dynamisme commercial de la Banque de détail en France se poursuit au T3-16 et s'accompagne d'une rentabilité résiliente dans un environnement de taux bas.

Sur le segment des entreprises, la Banque de détail en France est entrée en relation avec 3 200 nouvelles entreprises⁽¹⁾ sur les neuf premiers mois de l'année (+6% par rapport aux 9M-15), grâce à de nouvelles initiatives sur ce marché. Après le lancement de SG Entrepreneurs dont l'objectif est de proposer une gamme complète de produits et services aux entrepreneurs, Société Générale va créer une centaine « d'espaces pro » sur tout le territoire pour offrir plus de proximité et d'expertise à ses clients professionnels. Sur le segment des particuliers, les entrées en relation restent dynamiques dans les réseaux d'agences (+354 000 ouvertures de compte) et Boursorama, première banque 100% mobile, conforte sa position de leader en France avec 918 000 clients à fin septembre 2016. Par ailleurs, les initiatives digitales portent leurs fruits, l'évolution du nombre de connexions numériques (internet, appli et site mobile) est en forte progression et près de 50% des clients des réseaux d'agences se connectent au moins une fois par mois, plébiscitant les nouvelles fonctionnalités.

Sur le T3-16, les encours moyens de crédits progressent de +2,7% par rapport au T3-15 à 183,8 milliards d'euros, portés par la hausse des encours de crédits immobiliers (+4,0%) ainsi que par les crédits aux entreprises (+1,7%). Après une année 2015 record, la production de crédits immobiliers retrouve un niveau normalisé et s'inscrit en baisse de -32,8% par rapport au T3-15 avec toutefois une dynamique plus forte qu'au S1-16. En hausse de +2,3% au T3-16 par rapport au T3-15, la production de crédits d'investissement aux entreprises ralentit par rapport à la tendance du S1-16 mais reste bien orientée dans une reprise encore fragile amorcée depuis quelques trimestres.

La forte progression des dépôts à vue (+16,8% par rapport au T3-15) entraîne une hausse soutenue des dépôts au bilan au T3-16 à 186,8 milliards d'euros (+8,8% par rapport au T3-15). Sur la même période, les relais de croissance de la Banque de détail en France enregistrent une bonne dynamique commerciale : sur les 9M-16, l'assurance vie affiche une collecte brute de +7,8 milliards d'euros et la Banque Privée en France une collecte nette de +3,1 milliards d'euros (dont 1 milliard d'euros au T3-16) et les activités d'affacturage et de cash management sont soutenues. Dans le prolongement de la tendance baissière de 2015, le ratio crédits sur dépôts moyens s'établit à 98% (contre 105% au T4-15).

(1) PME de plus d'1,5 millions de chiffre d'affaires

Sous les effets négatifs de l'environnement de taux bas et de l'accentuation des renégociations des prêts immobiliers, le produit net bancaire ne reflète ainsi que partiellement la bonne dynamique commerciale. Après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL, le produit net bancaire s'établit à 2 059 millions d'euros en retrait de -5,5% par rapport au T3-15, trimestre historiquement élevé.

La marge d'intérêt hors provision PEL/CEL, en baisse de -7,4% par rapport au T3-15 (-5,3% par rapport aux 9M-15) traduit l'impact négatif des taux bas et des renégociations de prêts, la production de crédits à plus forte marge et la solide collecte de dépôts n'atténuant qu'en partie ces effets. Sur la même période, les commissions sont en recul de -2,9% par rapport au T3-15. Sur les 9M-16, elles sont quasiment stables (-0,9%), les commissions de services étant bien orientées (+0,4% par rapport aux 9M-15), grâce au développement des synergies avec les autres métiers du Groupe et la forte conquête de clientèle, alors que les commissions financières sont en baisse de -5,4% dans un environnement de marché difficile.

Au T3-16, les frais de gestion de la Banque de détail en France sont en hausse de +1,5% par rapport au T3-15, reflétant les charges liées à la mise en place du nouvel environnement réglementaire (Loi Eckert, MIF, ...), ainsi que les investissements dans la transformation digitale et dans les métiers en croissance. Dans le cadre de son plan de transformation, le Groupe a notamment fermé 63 agences en France depuis le début de l'année.

Sur le trimestre, le coût du risque recule de -13,4% par rapport au T3-15, pour s'établir à un niveau bas (36 points de base), reflétant la qualité du portefeuille. Sur les 9M-16, le coût du risque s'établit à 35 points de base contre 42 points de base sur la même période en 2015, et la charge nette du risque décroît de -15,0% par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation du T3-16 ressort à 522 millions d'euros (en baisse de -19,1% par rapport au T3-15).

Au T3-16, la Banque de détail en France enregistre un résultat net part du Groupe de 353 millions d'euros (contre 416 millions d'euros au T3-15), en baisse de -15,1%.

Sur les 9M-16, la Banque de détail en France enregistre un produit net bancaire hors PEL/CEL de 6 253 millions d'euros en baisse de -3,5% par rapport aux 9M-15, reflétant la tendance attendue sur l'année. Les frais de gestion s'établissent à 4 111 millions d'euros (+2,2% par rapport aux 9M-15) et le résultat d'exploitation à 1 593 millions d'euros (-9,7% par rapport aux 9M-15). Le résultat net part du Groupe ressort à 1 084 millions d'euros en léger retrait de -3,2% par rapport aux 9M-15. La rentabilité du pôle s'inscrit à 14,1% (hors PEL/CEL et retraitée d'IFRIC 21) contre 14,7% en 2015 sur la même période (en données brutes : 13,7% pour les 9M-16 et 13,9% pour les 9M-15).

4. BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T3-16, le pôle réalise un résultat net part du Groupe de 457 millions d'euros, en hausse de +30,6% par rapport au T3-15. Cette évolution s'explique par la croissance des revenus de +0,7% (+1,8%*), la maîtrise des frais de gestion (+1,3% ; +2,5%*) et un coût du risque en net recul de -31,5% (-30,2%*), par rapport au T3-15.

Au titre des 9M-16, les revenus s'élevèrent à 5 631 millions d'euros, en hausse de +1,2% (+3,7%*) par rapport aux 9M-15, le résultat d'exploitation s'établit à 1 819 millions d'euros (+28,2% ; 26,7%*) et le résultat net part du Groupe ressort à 1 193 millions d'euros (+45,7%).

En m EUR	T3-16	T3 15	Variation		9M-16	9M-15	Variation	
Produit net bancaire	1 915	1 901	+0,7%	+1,8%*	5 631	5 563	+1,2%	+3,7%*
Frais de gestion	(1 031)	(1 018)	+1,3%	+2,5%*	(3 202)	(3 222)	-0,6%	+2,3%*
Résultat brut d'exploitation	884	883	+0,1%	+0,9%*	2 429	2 341	+3,8%	+5,6%*
Coût net du risque	(207)	(302)	-31,5%	-30,2%*	(610)	(922)	-33,8%	-29,6%*
Résultat d'exploitation	677	581	+16,5%	+16,8%*	1 819	1 419	+28,2%	+26,7%*
Résultat net part du Groupe	457	350	+30,6%	+31,2%*	1 193	819	+45,7%	+42,8%*
RONE	16,8%	13,4%			15,0%	10,5%		
RONE ajusté (1)	16,2%	12,7%			15,2%	10,7%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Banque de détail à l'International

Au T3-16 les encours de crédits de la Banque de détail à l'International progressent de +6,7% (+6,9%*) par rapport au T3-15, pour s'établir à 82,3 milliards d'euros ; la hausse est particulièrement soutenue en Europe. La croissance des dépôts reste également forte dans la quasi-totalité des implantations du Groupe ; les encours de dépôts s'établissent à 74,1 milliards d'euros à fin septembre 2016, en hausse de +6,9% (+7,0%*) sur un an, avec une collecte très dynamique dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Afrique.

Au T3-16, la Banque de détail à l'International affiche un produit net bancaire globalement stable par rapport au T3-15 (-0,4% ; +1,3%*), à 1 275 millions d'euros. Le résultat d'exploitation s'établit à 331 millions d'euros (+19,5% ; +20,0%* par rapport au T3-15) et le résultat net part du Groupe à 212 millions d'euros, contre 143 millions au T3-15 (+48,3%). Ce trimestre est marqué par une bonne performance de l'activité en Europe de l'Est, avec notamment un redressement progressif en Roumanie.

Au titre des 9M-16, le produit net bancaire de la Banque de détail à l'International s'élève à 3 736 millions d'euros, en hausse de +0,8% (+3,8%*) par rapport aux 9M-15, et le résultat net part du Groupe ressort à 529 millions d'euros comparé à 305 millions d'euros aux 9M-15.

En Europe de l'ouest, les encours de crédits sont en hausse par rapport au T3-15 de +6,9% (+8,2%*) à 15,2 milliards d'euros ; le financement automobile reste particulièrement dynamique sur la période. Au T3-16, cette région affiche un produit net bancaire de 183 millions d'euros, un résultat brut d'exploitation de 89 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 39 millions d'euros en hausse de +8,3% par rapport au T3-15.

En République tchèque, l'activité enregistre une solide performance commerciale au T3-16. Les encours de crédits progressent de +11,9% (+11,2%*) par rapport au T3-15 à 21,7 milliards d'euros, tirés par une production dynamique de crédit aux particuliers et aux grandes entreprises. Les encours de dépôts augmentent sur un an de +8,1% (+7,5%*) à 26,5 milliards d'euros. Le produit net bancaire est stable (+0,4% ; +0,2%*) par rapport au T3-15 à 257 millions d'euros, compte tenu de la persistance de l'environnement de taux bas. Les frais de gestion sont en baisse de -6,8% (-6,9%*) compte tenu notamment de la plus faible contribution au fonds de garantie des dépôts ce trimestre. Le coût du risque se normalise et s'établit à 17 millions d'euros. La contribution au résultat net part du Groupe est en hausse par rapport au T3-15 de +21,8% à 67 millions d'euros, en raison notamment de la cession de 80% d'une filiale de services de paiement, Cataps s.r.o., à ATOS Worldline.

En Roumanie, l'environnement économique s'améliore progressivement. Au T3-16, les encours de crédits progressent sur un an de +3,2% (+4,1%*) à 6,4 milliards d'euros, notamment en raison de la croissance sur les segments des particuliers et des grandes entreprises. Les encours de dépôts sont en hausse sur un an de +5,3% (+6,1%*), à 9,1 milliards d'euros. Dans ce contexte, le produit net bancaire est en hausse de +2,3% (+3,3%*) par rapport au T3-15 à 133 millions d'euros, les frais de gestion sont en hausse de +2,6% (+3,6%*), à 80 millions d'euros, et le coût du risque est en baisse de -40,0% (-39,4%*) à 18 millions d'euros. Sur le trimestre, BRD affiche un résultat net part du Groupe de 16 millions d'euros, comparé à 10 millions d'euros au T3-15.

Dans les autres pays d'Europe, au T3-16 les encours de crédits sont en hausse de +7,9% (+8,1%*) par rapport au T3-15, à 11,9 milliards d'euros, principalement sur le segment des particuliers. La collecte de dépôts est soutenue (encours en progression sur un an de +9,2% (+9,2%*) à 11,6 milliards d'euros). Sur le trimestre, le produit net bancaire est en hausse de +4,3% (+4,9%*) par rapport au T3-15 à 196 millions d'euros, les frais de gestion sont en hausse de +7,2% (+8,3%*) à 119 millions d'euros, en raison des contributions aux fonds de résolution, et le coût du risque est en baisse de -59,7% (-59,8%*). Le résultat net part du Groupe ressort à 38 millions d'euros, comparé à 11 millions d'euros au T3-15.

En Russie, l'environnement continue à se normaliser. L'activité reste soutenue sur les entreprises et une reprise de la production de crédits aux particuliers est observée. A périmètre et change constants, les encours de crédits sont en légère baisse -2,1%* (+0,5% en données courantes) par rapport au T3-15 à 8,5 milliards d'euros, mais en progression de +1,7%* (+2,9% en données courantes) par rapport au second trimestre. Les encours de dépôts sont en hausse de +1,1%* (+2,8% en données courantes) par rapport au T3-15, et de +8,2%* (+9,1% en données courantes) par rapport au second trimestre, à 7,0 milliards d'euros. Le résultat de la Russie dans la Banque à l'International s'élève à -3 millions d'euros au T3-16, en nette amélioration par rapport au T3-15 (-28 millions d'euros), sous l'effet de l'amélioration du résultat d'exploitation et d'un produit non récurrent lié à la cession d'un actif. L'ensemble SG Russie⁽¹⁾ affiche un résultat net part du Groupe de 7 millions d'euros au T3-16, en amélioration par rapport au T2-16 (-12 millions d'euros) et au T3-15 (-18 millions d'euros), en raison notamment de la forte baisse du coût du risque.

En Afrique et dans les autres zones d'implantation de la Banque à l'International, les encours de crédits progressent de +4,4% (+5,9%*) par rapport au T3-15 et s'établissent à 18,5 milliards d'euros ; l'activité est particulièrement dynamique en Algérie et en Côte d'Ivoire. Sur la même période, les encours de dépôts s'établissent à 18,2 milliards d'euros, en hausse de +5,7% (+7,2%*). A 354 millions d'euros, le produit net bancaire est en baisse de -1,7% (+0,1%*) par rapport au T3-15, les frais de gestion sont en hausse de +4,2% (+6,2%*) et le coût du risque est en légère baisse de -1,6% (+0,0%*). Le résultat net part du Groupe est de 55 millions d'euros, comparé à 59 millions d'euros au T3-15.

Assurances

L'activité Assurances maintient au T3-16 sa dynamique commerciale. En Assurance-vie, les encours progressent de +4,6% (+4,6%*) par rapport au T3-15 à 97,0 milliards d'euros ; la collecte nette s'établit à 0,5 milliard d'euros sur le trimestre, avec une part de produits en unités de compte qui se maintient à un niveau élevé (72%). En matière de Protection (Prévoyance et Assurance Dommages), l'activité est également soutenue avec des primes qui progressent de +9,6% (+9,7%*) par rapport au T3-15 pour s'établir à 345 millions d'euros au T3-16.

La performance financière demeure solide ce trimestre. Le produit net bancaire est en hausse de +7,3% (+7,3%*) par rapport au T3-15, à 221 millions d'euros. La contribution au résultat net part du Groupe au T3-16 s'inscrit en hausse de +7,9% par rapport au T3-15, à 96 millions d'euros. Au titre des 9M-16, le produit net bancaire est en hausse de +7,5% (+7,8%*) et le résultat net part du Groupe en hausse de +9,7% par rapport au 9M-15, à 271 millions d'euros.

Services Financiers aux Entreprises

Le métier de location longue durée et gestion de flottes de véhicules affiche une hausse soutenue de son parc (+15,2% par rapport au T3-15). Cette hausse s'explique par l'intégration du Groupe Parcours (+66 000 véhicules) et le développement réussi des partenariats avec les constructeurs automobiles et les réseaux bancaires.

Les encours de crédits des activités de Financement de biens d'équipement professionnels sont en hausse de +6,2% (+5,8%*) par rapport au T3 15, à 16,3 milliards d'euros (hors affacturage), tirés par les secteurs du transport et de l'équipement industriel. Les marges à la production se maintiennent malgré un environnement concurrentiel intense.

Au T3-16, les Services Financiers aux Entreprises confirment leur dynamisme avec un produit net bancaire de 420 millions d'euros, en progression de +5,8% (+4,7%*) par rapport au T3-15. Les frais de gestion s'élèvent à 191 millions d'euros, en légère hausse de +1,1% (-2,3%*) par rapport au T3-15. Les résultats sont en hausse de +20,8% par rapport au T3-15, avec une contribution au résultat net part du Groupe de 157 millions d'euros. Au titre des 9M-16, le produit net bancaire des Services Financiers aux Entreprises ressort à 1 223 millions d'euros (+6,6% et +6,9%* par rapport aux 9M-15), et le résultat net s'établit à 433 millions d'euros (+20,3% par rapport aux 9M-15).

(1) Résultat de SG Russie : contribution des entités Robsank, Delta Credit, Rusfinance Bank, Societe Generale Insurance en Russie, ALD Automotive en Russie et de leurs filiales consolidées aux résultats des métiers

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En m EUR	T3-16	T3 15	Variation		9M-16	9M-15	Variation	
Produit net bancaire	2 292	2 015	+13,7%	+14,8%*	7 084	7 310	-3,1%	-2,2%*
Frais de gestion	(1 666)	(1 562)	+6,7%	+8,7%*	(5 136)	(5 196)	-1,2%	-0,1%*
Résultat brut d'exploitation	626	453	+38,2%	+34,5%*	1 948	2 114	-7,9%	-7,4%*
Coût net du risque	(36)	(68)	-47,1%	-47,8%*	(282)	(174)	+62,1%	+63,0%*
Résultat d'exploitation	590	385	+53,2%	+48,7%*	1 666	1 940	-14,1%	-13,7%*
Résultat net part du Groupe	469	330	+42,1%	+47,6%*	1 371	1 564	-12,3%	-8,1%*
RONE	12,4%	8,0%			11,9%	12,9%		
RONE ajusté (1)	11,2%	7,2%			10,4%	13,2%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et de l'impact positif du remboursement de l'amende Euribor au T1-16

Au T3-16, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs enregistre des revenus de 2 292 millions d'euros, en progression de +13,7% par rapport au T3-15, reflétant notamment la forte hausse des Activités de Marché.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les revenus du pôle s'établissent à 7 084 millions d'euros affichant un recul de -3,1% sur les neuf premiers mois de 2015.

Activités de Marché et Services aux Investisseurs

Le produit net bancaire des **Activités de Marché et Services aux Investisseurs** s'inscrit à 1 463 millions d'euros sur le T3-16, en hausse de +22,6% par rapport au T3-15 (-3,3% sur les neuf premiers mois de 2016 à 4 556 millions d'euros). Dans la continuité du trimestre précédent, le troisième trimestre a été marqué par des marchés qui demeurent contrastés et incertains. A la suite du vote en faveur du Brexit, ayant entraîné une forte volatilité et une hausse des volumes fin juin, la période estivale s'est avérée relativement calme, pénalisant particulièrement des marchés actions attentistes. La fin du trimestre a vu, autour des anticipations des politiques monétaires des banques centrales, un retour de l'appétit des investisseurs sur l'ensemble des activités.

- Les activités **Actions** présentent un produit net bancaire en hausse de +16,7% au T3-16 par rapport à un T3-15 à 482 millions d'euros, et en baisse de -23,2% sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015 qui avait bénéficié d'un premier semestre très porteur. Dans un environnement très peu volatil, où la saisonnalité a été plus marquée qu'à l'accoutumée, le Groupe a tiré profit de sa position reconnue sur les produits structurés pour répondre à la hausse de la demande des clients, notamment en Asie. Cette bonne performance a permis de compenser la chute des volumes sur les activités de flux, tant sur le « cash actions », où le Groupe conserve une position de leader (n°3 mondial sur la base des volumes SG Euronext Global) que sur les dérivés.
- A 687 millions d'euros, le produit net bancaire des activités **Taux, crédit, changes et matières premières** est en hausse de +42,2% par rapport au T3-15 et de +19,1% sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015. La hausse des revenus est tirée par les activités de crédit et par les activités de taux, ces dernières ayant su tirer profit d'un environnement porteur, dans la continuité du premier semestre, pour poursuivre leur progression. Les activités sur les marchés émergents et sur les matières premières affichent une contribution en hausse, malgré un environnement plus contraint. Seule l'activité de changes est en retrait, dans un marché attentiste avec des volumes réduits.
- Le produit net bancaire des activités de **Prime Services** s'élève à 135 millions d'euros au T3-16, en recul de -6,9% par rapport au T3-15 (en hausse de +9,0% sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015). Cette évolution reflète un trimestre particulièrement attentiste, ayant conduit à une baisse des volumes de titres traités.
- Les actifs en conservation du **Métier Titres** atteignent 4 036 milliards d'euros à fin septembre 2016, en progression de 1,0% sur un an. Parallèlement, les actifs administrés augmentent de +1,7% à 595 milliards d'euros. Sur le T3-16, les revenus du Métier Titres sont en progression de +4,6% par rapport au T3-15 à 159 millions d'euros (et de -6,9% sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015), grâce à une bonne dynamique commerciale compensant l'environnement de taux négatif.

Financement et Conseil

Le produit net bancaire des métiers de **Financement et Conseil** ressort à 573 millions d'euros, en légère hausse de +1,1% par rapport à un T3-15 élevé, mais quasiment stable (-0,2%) sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015, à 1 782 millions d'euros. Les activités de marchés de capitaux continuent d'afficher un bon niveau de revenus, portés par une bonne dynamique commerciale, à la fois sur les financements d'acquisition et sur les financements à effet de levier. L'activité a également été dynamique sur les produits de couverture pour les entreprises. Dans un environnement concurrentiel intense, les activités de financement de ressources naturelles affichent une bonne résilience tandis que les résultats des activités de financement structurés sont en léger retrait. L'expertise du métier est une nouvelle fois saluée ce trimestre par le titre de « Best Investment Bank in France » décerné par Euromoney.

Gestion d'Actifs et Banque Privée

Le produit net bancaire de la ligne-métier **Gestion d'Actifs et Banque Privée** s'établit à 256 millions d'euros au T3-16, stable par rapport au T3-15. Sur les neuf premiers mois de 2016, le produit net bancaire est en retrait de -8,2%, dans un contexte de marché incertain et de faible activité transactionnelle.

Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** atteignent 118,9 milliards d'euros à fin septembre 2016 soit le plus haut niveau enregistré par le métier. Tirés par une collecte de +3,3 milliards d'euros, notamment en France et au Royaume-Uni, et grâce à l'intégration de Kleinwort Benson, les actifs sous gestion sont en hausse (+6,0%) par rapport aux neuf premiers mois de 2015, malgré des effets de marché et de change fortement négatifs. Le produit net bancaire est en hausse de +2,0% par rapport au T3-15, à 208 millions d'euros, mais en recul de -5,9% sur les neuf premiers mois de 2016, dans un contexte de marché défavorable conduisant à un attentisme des clients et à une baisse des revenus transactionnels. La marge brute se maintient (103 points de base).

Les actifs sous gestion de **Lyxor** ressortent à 103,2 milliards d'euros (-2,4% par rapport aux neuf premiers mois de 2015 mais en hausse depuis le début de l'année), soutenus par une collecte positive. Lyxor maintient sa position de n°3 en Europe sur les ETF avec une part de marché de 9.7% (source ETFGI). Sur le T3-16, le produit net bancaire s'élève à 42 millions d'euros, en retrait de -4,5% par rapport au T3-15 et -20,9% sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015.

Frais de gestion

Les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en hausse de +6,7% au T3-16 par rapport au T3-15 en lien avec la hausse des revenus. Sur les neuf premiers mois ils sont en recul de 1,2%, les efforts de maîtrise des coûts réalisés venant compenser la forte hausse des coûts réglementaires et des coûts de transformation. Le coefficient d'exploitation s'établit à 72,7% sur le T3-16 en amélioration de 5 points par rapport au T3-15.

Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 626 millions d'euros, en hausse de +38,2% par rapport à T3-15, et en recul de -7,9% sur les neuf premiers mois 2016, à 1 948 millions d'euros.

Le coût du risque s'élève à -36 millions d'euros au T3-16 en amélioration de 70 millions d'euros par rapport au T2-16. Sur les neuf premiers mois 2016, le coût du risque est de -282 millions (-174 millions d'euros aux neuf premiers mois 2015).

Au total, le pôle enregistre un résultat d'exploitation de 590 millions d'euros au T3-16 en hausse de +53,2% par rapport au T3-15 et de 1 666 millions d'euros les neuf premiers mois 2016 en recul de -14,1%.

Résultat net

Au T3-16, la contribution du pôle au résultat net part du Groupe s'élève à 469 millions d'euros (+42,1% par rapport au T3-15) et à 1 371 millions d'euros aux neuf premiers mois 2016. Le RONE du pôle corrigé de l'application d'IFRIC 21 s'établit à 11,2% au T3-16 (12,4% en données brutes).

6. HORS PÔLES

En m EUR	T3-16	T3 15	9M-16	9M-15
Produit net bancaire	(239)	276	228	314
<i>Produit net bancaire⁽¹⁾</i>	<i>(2)</i>	<i>(171)</i>	<i>532</i>	<i>(507)</i>
Frais de gestion	27	(72)	30	(105)
Résultat brut d'exploitation	(212)	204	258	209
<i>Résultat brut d'exploitation⁽¹⁾</i>	<i>25</i>	<i>(243)</i>	<i>562</i>	<i>(612)</i>
Coût net du risque	0	0	(191)	(198)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(15)	1	(26)	(2)
Résultat net part du Groupe	(180)	30	(164)	(158)
<i>Résultat net part du Groupe⁽¹⁾</i>	<i>(25)</i>	<i>(263)</i>	<i>35</i>	<i>(696)</i>

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -239 millions d'euros au T3-16 (276 millions d'euros au T3-15), et à -2 millions d'euros hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (-171 millions au T3-15). Le résultat brut d'exploitation du Hors Pôles s'élève à -212 millions d'euros au T3-16 contre 204 millions d'euros au T3-15.

Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre, le résultat brut d'exploitation s'élève à 25 millions d'euros au T3-16 (contre -243 millions d'euros au T3-15).

Pour les 9M-16, il s'établit à 562 millions d'euros hors éléments non économiques, contre -612 millions d'euros pour les 9M-15. Cette variation s'explique principalement par l'enregistrement au T2-16 de la plus value de cession des titres Visa dans le produit net bancaire du Hors Pôles : hors plus-value Visa, le résultat brut d'exploitation hors éléments non économiques est de -163 millions d'euros. En cumul annuel, il devrait s'établir bien en deçà d'une cible revue à -500 millions d'euros (hors plus-value Visa).

La contribution au résultat net part du Groupe du Hors Pôles est de -180 millions d'euros au T3-16, contre 30 millions d'euros au T3-15, et de -164 millions d'euros sur les 9M-16 (-158 millions d'euros sur les 9M-15).

7. CONCLUSION

Société Générale dégage au troisième trimestre un résultat net part du Groupe de 1 099 millions d'euros, portant le résultat des neuf premiers mois de l'année 2016 à 3 484 millions d'euros.

Ces résultats solides témoignent de la capacité du Groupe à créer de la valeur pour ses actionnaires en s'appuyant sur la force de son modèle diversifié, la maîtrise de ses coûts et de ses risques, et l'engagement de ses équipes, avec une contribution des métiers au résultat net part du Groupe en hausse par rapport à l'année précédente.

Le BNPA est en forte progression à fin septembre, à 4,19 euros hors éléments non-économiques (+0,96 euro par rapport à fin septembre 2015). L'Actif Net Tangible par Action est en hausse de +5,1% par rapport à fin septembre 2015 et de plus de 18% en quatre ans.

Le Groupe poursuit la transformation de son modèle résolument centré sur ses clients, en développant les synergies entre métiers, en maintenant une stricte discipline sur ses coûts et un contrôle renforcé de ses risques afin d'améliorer sa rentabilité et de financer son développement.

8. CALENDRIER FINANCIER 2016-2017

Calendrier de communication financière 2016-2017

9	février	2017	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2016
4	mai	2017	Résultats du premier trimestre 2017
2	août	2017	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2017
3	novembre	2017	Résultats du troisième trimestre 2017

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

Compte de résultat consolidé

	9M-16	9M-15	Variation		T3-16	T3-15	Variation	
En M EUR								
Produit net bancaire	19 169	19 586	-2,1%	-1,1%*	6 010	6 364	-5,6%	-5,1%*
Frais de gestion	(12 419)	(12 544)	-1,0%	+0,2%*	(4 016)	(3 978)	+1,0%	+2,0%*
Résultat brut	6 750	7 042	-4,1%	-3,4%*	1 994	2 386	-16,4%	-16,6%*
Coût net du risque	(1 605)	(1 908)	-15,9%	-13,3%*	(417)	(571)	-27,0%	-26,4%*
Résultat d'exploitation	5 145	5 134	+0,2%	+0,1%*	1 577	1 815	-13,1%	-13,5%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	50	(42)	n/s	n/s	62	(1)	n/s	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	101	166	-39,2%	+3,1%*	33	56	-41,1%	-8,3%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(1 461)	(1 596)	-8,5%	-8,3%*	(450)	(629)	-28,5%	-29,0%*
Résultat net	3 835	3 662	+4,7%	+6,4%*	1 222	1 241	-1,5%	-0,3%*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	351	317	+10,7%	+10,9%*	123	115	+7,0%	+7,5%*
Résultat net part du Groupe	3 484	3 345	+4,2%	+6,0%*	1 099	1 126	-2,4%	-1,1%*
Ratio Tier 1 fin de période	14,3%	13,2%			14,3%	13,2%		

* A périmètre et taux de change constants

RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER

(en millions d'euros)

	9M-16	9M-15	Variation		T3-16	T3-15	Variation	
Banque de détail en France	1 084	1 120	-3,2%		353	416	-15,1%	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	1 193	819	+45,7%		457	350	+30,6%	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	1 371	1 564	-12,3%		469	330	+42,1%	
Total Métiers	3 648	3 503	+4,1%		1 279	1 096	+16,7%	
Hors Pôles	(164)	(158)	n/s		(180)	30	n/s	
Groupe	3 484	3 345	+4,2%		1 099	1 126	-2,4%	

BILAN CONSOLIDE

Actif - en Md EUR	30.09.2016	31.12.2015
Caisse, banques centrales	86,6	78,6
Actifs financiers à la juste valeur	542,3	519,3
Instruments dérivés de couverture	23,1	16,5
Actifs financiers disponibles à la vente	141,8	134,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	64,3	71,7
Prêts et créances sur la clientèle	423,1	405,3
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,1	2,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3,8	4,0
Actifs d'impôts	6,3	7,4
Autres actifs	82,7	69,4
Actifs non courants destinés à être cédés	0,8	0,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1,2	1,4
Immobilisations corporelles et incorporelles	21,1	19,4
Ecarts d'acquisition	4,6	4,4
Total	1 404,9	1 334,4

Passif - en Md EUR	30.09.2016	31.12.2015
Banques centrales	5,1	7,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	497,0	455,0
Instruments dérivés de couverture	13,1	9,5
Dettes envers les établissements de crédit	80,0	95,5
Dettes envers la clientèle	406,0	379,6
Dettes représentées par un titre	95,7	106,4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	11,2	8,1
Passifs d'impôts	1,4	1,6
Autres passifs	96,4	83,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1,0	0,5
Provisions techniques des entreprises d'assurance	113,0	107,3
Provisions	5,7	5,2
Dettes subordonnées	14,8	13,0
Capitaux propres part du Groupe	60,9	59,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,7	3,6
Total	1 404,9	1 334,4

NB. Prêts et créances sur la clientèle, y compris Opérations de location-financement et assimilées.

10. NOTES METHODOLOGIQUES

1 – Les résultats consolidés du Groupe au 30 septembre 2016 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 2 novembre 2016.

Les éléments financiers présentés au titre du trimestre et des neuf mois s'achevant le 30 septembre 2016 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date, et n'ont pas été audités.

A noter que les données relatives à l'exercice 2015 ont été retraitées en raison de la modification des règles de calcul d'allocation des fonds propres normatifs (sur la base de 11% des RWA - encours pondérés des risques - depuis le 1er janvier 2016 contre 10% auparavant).

2 – Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 39 du Document de référence 2016 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

3- Frais de gestion

Les **Frais de gestion** correspondent aux « Charges Générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 8.1 aux Etats financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 (pages 361 et s. du Document de référence 2016 de Société Générale). Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le **Coefficient d'exploitation** est défini en page 488 du Document de référence 2016 de Société Générale.

4 – Ajustement IFRIC 21

L'ajustement IFRIC 21 corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée.

Les corrections apportées à ce titre aux frais de gestion pour les différents pôles et le Groupe pour les neuf premiers mois de l'année 2016 sont rappelées ci-dessous :

En M EUR	Banque de détail en France		Banque de détail et Services Financiers Internationaux		Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		Hors pôles		Groupe	
	9M-16	9M-15	9M-16	9M-15	9M-16	9M-15	9M-16	9M-15	9M-16	9M-15
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-85	-62	-126	-116	-261	-188	-49	-37	-523	-403
<i>dont Fonds de Résolution</i>	-34	-20	-34	-18	-160	-102	-5	-2	-232	-141

5 – Retraitements et autres éléments notables de la période

Les éléments non économiques correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre sur instruments dérivés (DVA). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe. Ils conduisent à constater un résultat sur soi-même reflétant l'évaluation par le marché du risque de contrepartie sur le Groupe. Ils sont également retraités du résultat du Groupe pour les calculs de ratios prudentiels.

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les dotations ou reprises aux provisions PEL/CEL. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement ponctuel ou récurrent, sont détaillés ci-après, étant précisé que, dans les tableaux ci-après, les éléments frappés d'un astérisque (*) sont les éléments non économiques.

En M EUR

T3-16	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(237)				(155)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(4)				(3)	Groupe
Provision PEL/CEL	(17)				(11)	Banque de détail en France

En M EUR

T3-15	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	447				293	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(109)				(71)	Groupe
Provision PEL/CEL	(8)				(5)	Banque de détail en France

En M EUR

9M 16	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(304)				(199)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(3)				(2)	Groupe
Remboursement Amende Euribor		218			218	Banque de la Grande Clientèle et Solutions Investisseurs
Plus value de cession Visa	725				662	Hors Pôles
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL	(27)				(18)	Banque de détail en France

En M EUR

9M 15	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	821				538	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	(105)				(69)	Groupe
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL	(83)				(51)	Banque de détail en France

* *Éléments non-économiques*

6 – Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque ou coût net du risque commercial est défini en pages 39 et 488 du Document de référence 2016 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

		T3-16	T3-15	9M-16	9M-15
Banque de détail en France	Coût net du risque (M EUR)	172	194	495	574
	Encours bruts de crédits (EUR M)	189 232	183 846	188 244	180 299
	Coût du risque en pb	36	42	35	42
Banque de détail et services financiers internationaux	Coût net du risque (M EUR)	201	265	602	883
	Encours bruts de crédits (EUR M)	120 348	115 870	117 656	115 985
	Coût du risque en pb	67	91	68	101
Banque de grande clientèle et services aux investisseurs	Coût net du risque (M EUR)	36	61	280	134
	Encours bruts de crédits (EUR M)	156 888	142 614	146 276	134 555
	Coût du risque en pb	9	17	26	13
Groupe Société Générale	Coût net du risque (M EUR)	409	519	1 367	1 590
	Encours bruts de crédits (EUR M)	479 068	455 131	464 323	440 208
	Coût du risque en pb	34	46	39	48

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

7 – ROE, RONE

La notion de ROE ainsi que la méthodologie de calcul de celui-ci sont précisées en page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 39 du Document de référence de Société Générale. Les données relatives à l'exercice 2015 ont été ajustées pour tenir compte du principe d'allocation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, sur la base de 11% des encours pondérés des métiers.

Détermination du ROE (*Return on Equity*) du Groupe

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>Fin de période</i>	9M-16	2015	9M-15
Capitaux propres part du Groupe	60 886	59 037	57 906
Titres super subordonnés (TSS)	(10 232)	(9 552)	(9 365)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(372)	(366)	(357)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(178)	(146)	(162)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	(1 493)	(1 582)	(1 176)
Provision pour dividende	(1 675)	(1 593)	(1 285)
Fonds propres ROE	46 936	45 798	45 561
Fonds propres ROE moyens	46 253	44 889	44 625

Symétriquement, le **résultat net part du Groupe** retenu pour le numérateur du ratio est le résultat net part du Groupe comptable ajusté des « intérêts, nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émissions » et des « gains/pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion ». Le calcul effectué est présenté dans la note méthodologique n°9 « Détermination du Bénéfice Net par Action »

Détermination du RONE : Fonds propres moyens alloués aux métiers (M EUR)

	T3-16	T3-15	9M-16	9M-15
Banque de détail en France	10 915	10 697	10 542	10 714
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	10 887	10 425	10 625	10 396
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	15 082	16 477	15 342	16 140

8 – L'Actif net et l'Actif net tangibles sont définis dans la méthodologie, page 40 du Document de référence 2016 du Groupe (« Actif Net »). Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après.

<i>Fin de période</i>	9M-16	2015	9M-15
Capitaux propres part du Groupe	60 886	59 037	57 906
Titres super subordonnés (TSS)	(10 232)	(9 552)	(9 365)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(372)	(366)	(357)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(178)	(146)	(162)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	47	125	136
Actif Net Comptable	50 151	49 098	48 158
Ecarts d'acquisition	4 798	4 533	5 158
Actif Net Tangible par Action	45 353	44 565	43 000
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA**	799 217	796 726	796 548
ANA** (EUR)	62,8	61,6	60,5
Actif Net Tangible par Action (EUR)	56,7	55,9	54,0

9 – Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE. Ainsi que précisé en page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale, le Groupe publie également un BNPA ajusté de l'incidence des éléments non-économiques présentés en note méthodologique n°5.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	9M-16	2015	9M-15
Actions existantes	807 188	805 950	805 877
Déductions			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	4 116	3 896	3 918
Autres actions d'autodétention et d'auto-contrôle	4 478	9 551	10 511
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA	798 594	792 503	791 448
Résultat net part du Groupe	3 484	4 001	3 345
Intérêts net d'impôt sur TSS et TSDI	(337)	(442)	(323)
Plus-values nette d'impôt sur rachats partiels	0	0	0
Résultat net part du Groupe corrigé	3 147	3 559	3 022
BNPA (en EUR)	3,94	4,49	3,82
BNPA* (en EUR)	4,19	3,94	3,23

* Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA.

10 – Les fonds propres Common Equity Tier 1 du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les **ratios de solvabilité** non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

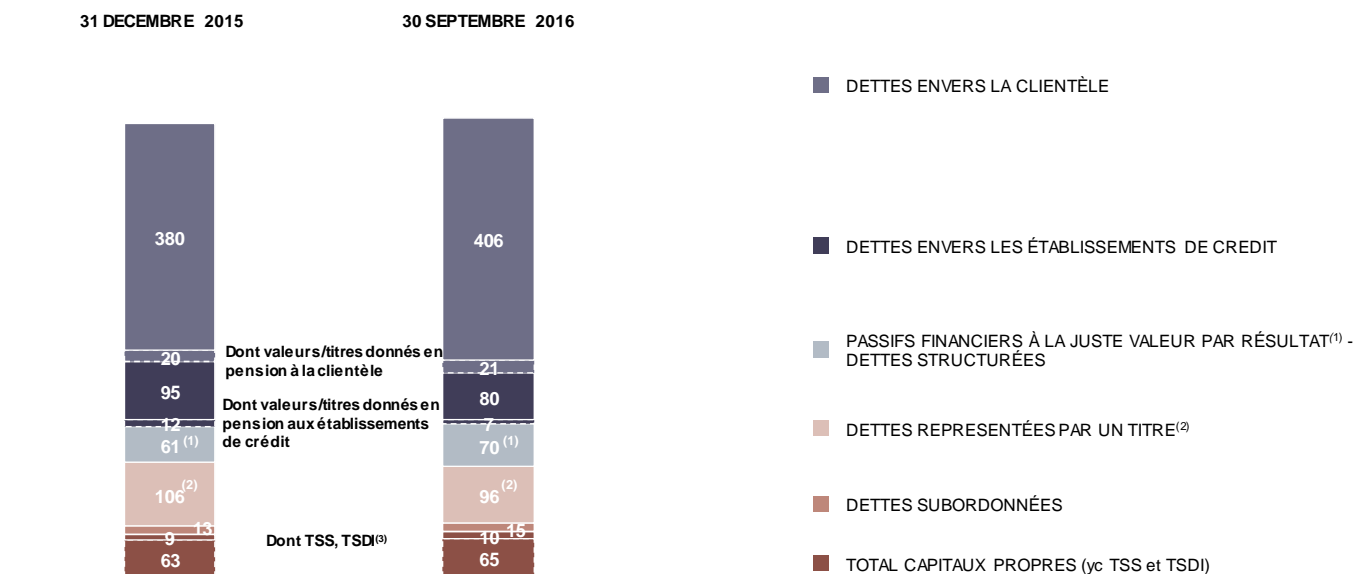
NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

1.2 Politique financière

1.2.1 Situation d'endettement du Groupe : actualisation des pages 55 et 56 du Document de référence 2016

STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE

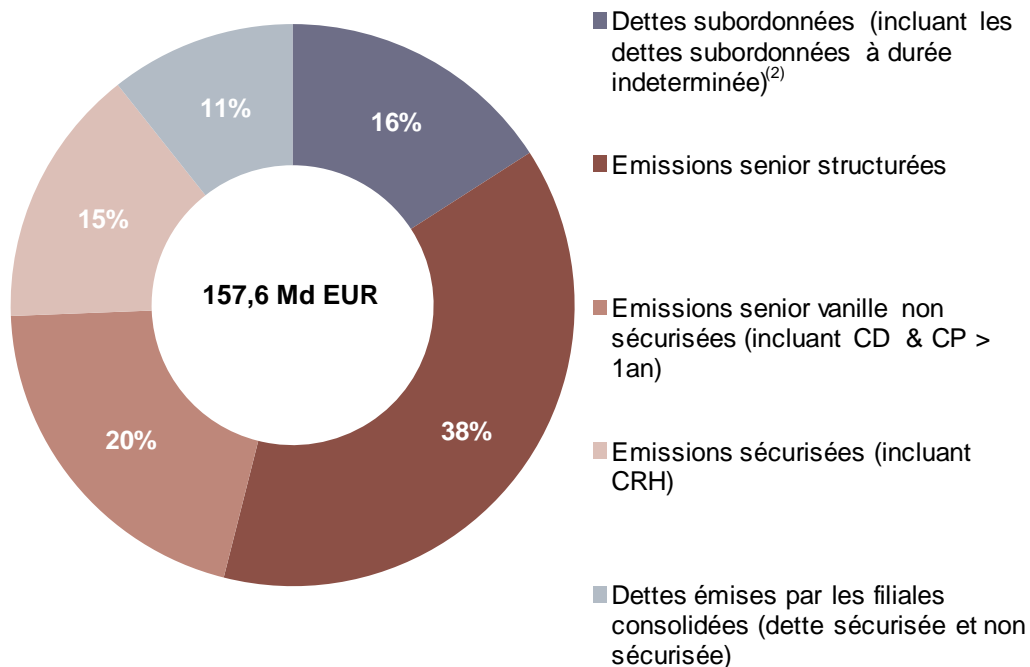


(1) Dont dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option. Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 42,0 Md EUR à fin T3-16 et 38,5 Md EUR à fin T4-15

(2) Dont : SGSCF : (7,6 Md EUR), SGSFH : (9,3 Md EUR), CRH : (6,6 Md EUR), titrisations et autres émissions sécurisées : (3,7 Md EUR), conduits : (9,7 Md EUR) à fin septembre 2016 (respectivement à fin décembre 2015: SGSCF : (8,9 Md EUR), SGSFH : (9,7 Md EUR), CRH : (7,1 Md EUR), titrisations : (4,4 Md EUR), conduits : (9,0 Md EUR)). Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 27,0 Md EUR à fin T3-16 et 29,6 Md EUR à fin T4-15

(3) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

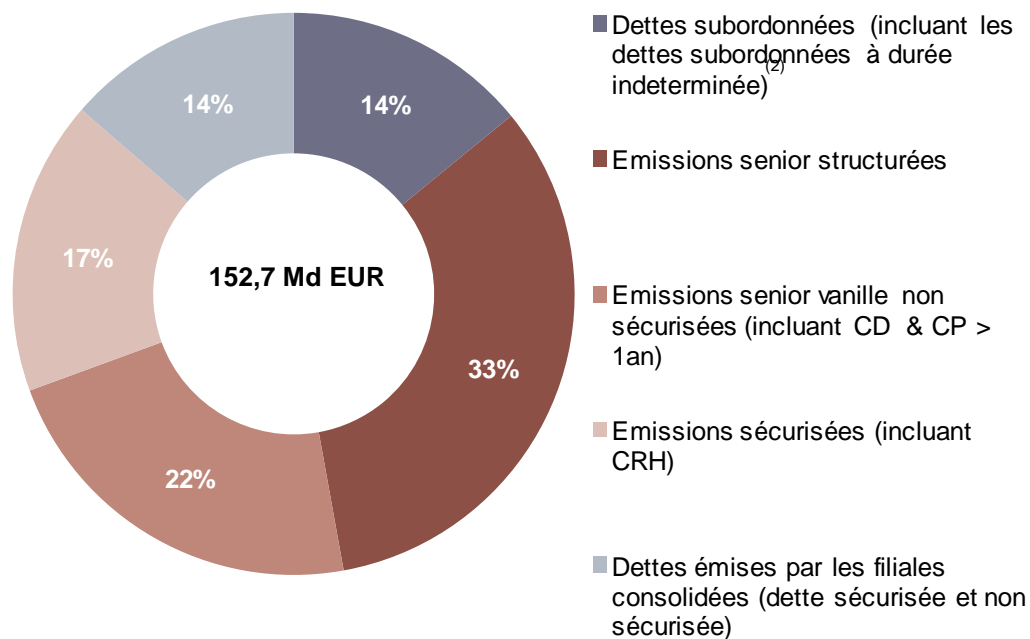
Encours des titres émis à long terme par le Groupe⁽¹⁾ au 30.09.2016



(1) L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 33,4 Md EUR au 30.09.2016 dont 9,7 Md EUR au titre des conduits

(2) Dont 10,6 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité

Encours des titres émis à long terme par le Groupe⁽¹⁾ au 30.09.2015

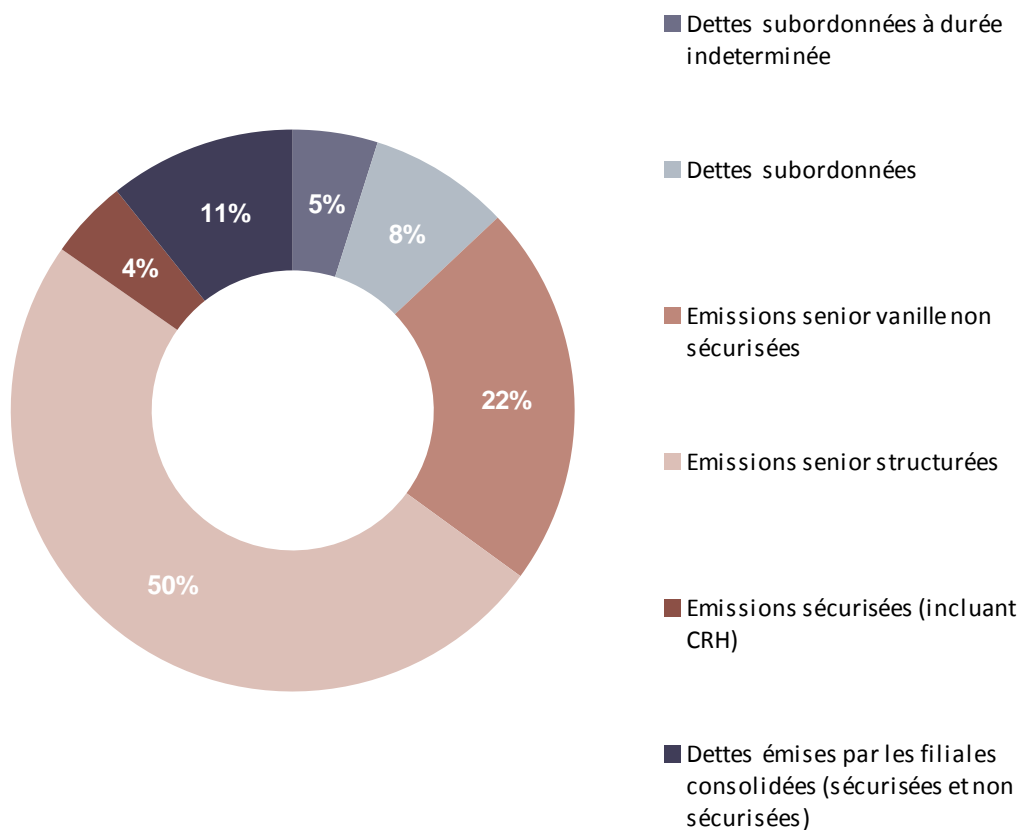


(1) L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 34,1 Md EUR au 30.09.2015 dont 8,9 Md EUR au titre des conduits

(2) Dont 9,8 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité

Réalisation du programme de financement à fin septembre 2016 : 27,5 Md EUR

A la fin du troisième trimestre 2016, la liquidité levée au titre du programme de financement 2016 s'élevait à 27,5 Md EUR en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison-mère, 24,5 Md EUR avaient été levés au 30 septembre 2016. Les sources de refinancement se répartissent entre 6,1 Md EUR d'émissions senior vanille non sécurisées, 13,6 Md EUR de placements privés structurés, 1,3 Md EUR de financements sécurisés (SG SFH), 2,2 Md EUR d'émissions subordonnées Tier 2 et 1,3 Md EUR d'émissions super-subordonnées Additional Tier 1. Au niveau des filiales, 3,0 Md EUR avaient été levés au 30 septembre 2016.



2 - Chapitre 4 : Risques et adéquation des fonds propres

2.1 Facteurs de risques – actualisation de la page 142 du Document de référence 2016 – point 11

11. Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet significatif sur l'activité du Groupe.

Le Groupe est soumis à une réglementation et à une surveillance rigoureuse dans toutes les juridictions dans lesquelles il exerce des activités. Les règles que les banques doivent respecter ont principalement pour objectif de limiter leur exposition aux risques, de préserver leur stabilité et leur solidité financière et de protéger les déposants, les créanciers et les investisseurs. Les règles applicables aux prestataires de services financiers régissent notamment la vente, le placement et la commercialisation d'instruments financiers. Les entités bancaires du Groupe sont également tenues de se conformer aux exigences en matière de niveaux de capitaux propres et de liquidité réglementaires des pays dans lesquels elles sont présentes. Des ressources considérables sont nécessaires pour assurer la conformité à ces règles et ces réglementations. Le non-respect des lois et des réglementations applicables peut se traduire par des sanctions pécuniaires, la détérioration de l'image du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou le retrait de ses agréments.

Depuis le début de la crise financière, de nombreuses instances législatives et réglementaires nationales et internationales, ainsi que d'autres organismes, ont débattu, proposé et instauré diverses mesures. Certaines de ces mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre alors que d'autres sont toujours en discussion. Par conséquent, il demeure difficile d'évaluer précisément les impacts futurs ou, dans certains cas, les conséquences probables de ces mesures.

En particulier, les réformes de Bâle 3 sont mises en œuvre dans l'Union européenne par le biais d'un règlement et d'une directive (respectivement CRR et CRD4), qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2014, l'entrée en vigueur de certaines exigences étant étalée sur une période allant au moins jusqu'en 2019. Bâle 3 constitue un cadre réglementaire international relatif aux exigences de capital et de liquidité dont la finalité est de renforcer la résistance du secteur bancaire en cas de crise. Des recommandations et des mesures relatives à l'exposition des banques d'envergure mondiale à un risque systémique, notamment des exigences supplémentaires en matière d'absorption des pertes, ont été adoptées par le Comité de Bâle et par le Conseil de Stabilité Financière (FSB) mis en place à l'issue du sommet du G20 de Londres en 2009. Société Générale, parmi d'autres banques, a été désignée par le FSB comme étant une « institution financière d'importance systémique » (G-SIB) et sera en conséquence soumise à des exigences de coussins de capital supplémentaires. En France, la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (telle que modifiée par l'ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière) (la Loi Bancaire) impose la séparation des activités de marché considérées comme « spéculatives » (c'est-à-dire celles jugées non utiles au financement de l'économie) effectuées par les établissements de crédit significatifs. Sauf à bénéficier d'exceptions prévues par la loi (tenue de marché, trésorerie, etc.) les activités effectuées par les banques pour compte propre sont soumises à cette obligation. Conformément à la loi, le Groupe a ségrégué les activités concernées au sein d'une filiale dédiée depuis le 1^{er} juillet 2015.

L'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière (l'Ordonnance) a modifié les dispositions du Code monétaire et financier afin de transposer en droit français la directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le rétablissement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (BRRD). De nombreuses dispositions de la Loi Bancaire étaient déjà similaires dans leurs effets aux dispositions contenues dans l'Ordonnance. Le décret n° 2015-1160 du 17 septembre 2015 et trois arrêtés du 11 septembre 2015 concernant (i) les plans préventifs de rétablissement, (ii) les plans préventifs de résolution et (iii) les critères d'évaluation de la résolvabilité d'une institution ou d'un groupe, ont été publiés le 20 septembre 2015 afin de compléter les dispositions de l'Ordonnance transposant BRRD en droit français.

L'Ordonnance impose notamment aux établissements de crédit soumis à la surveillance directe de la BCE (ce qui est le cas de Société Générale) et aux établissements de crédit et entreprises d'investissement qui constituent une part importante du système financier, d'élaborer et de communiquer à la BCE un plan préventif de rétablissement décrivant les mesures de rétablissement permettant de faire face à une détérioration significative de leur situation financière. L'Ordonnance étend les pouvoirs de l'ACPR sur ces institutions faisant l'objet d'une procédure de résolution, notamment en permettant la cession de leurs activités, la mise en place d'un établissement-relais ou d'une structure de Gestion d'Actifs, la mise en œuvre d'une mesure de réduction et de

conversion ou une modification des conditions (notamment une modification de l'échéance ou de la rémunération ou une suspension provisoire des paiements) de leurs instruments de fonds propres et de leurs engagements éligibles (dite mesure de renflouement interne ou « *bail-in* »). Ces réformes pourraient avoir un impact significatif sur le Groupe et sa structure ainsi que sur la valeur de ses titres de capital et de dette.

Le règlement européen n° 806/2014 du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique a créé le Conseil de résolution unique (CRU). Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CRU dispose du pouvoir de recueillir des informations et de coopérer avec l'ACPR pour l'établissement des plans de résolution. Les pouvoirs de résolution de l'ACPR ont été supplantés, à compter du 1^{er} janvier 2016, par ceux du CRU dans le cadre du mécanisme de résolution unique. L'entrée en vigueur de ce mécanisme européen pourrait avoir des conséquences imprévues sur le Groupe et sa structure.

Depuis novembre 2014, Société Générale, ainsi que toutes les autres institutions financières significatives de la zone euro, sont soumises au contrôle de la BCE dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme de surveillance unique. Comme indiqué ci-avant, Société Générale est également soumise au mécanisme de résolution unique depuis janvier 2016. Tous les impacts de cette nouvelle structure de surveillance sur le Groupe ne peuvent pas encore être pleinement évalués même si l'on dispose à présent d'une assez bonne visibilité.

Le ratio MREL (*Minimum requirement for own funds and eligible liabilities* ou « exigence minimale concernant les fonds propres et les engagements éligibles ») est défini dans BRRD et a été transposé en droit français par l'Ordonnance. Il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2016. Le ratio MREL correspond à une exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Cette exigence minimale est calculée comme étant le montant de fonds propres et d'engagements éligibles exprimé en pourcentage du total des engagements et des fonds propres de l'établissement.

Le ratio de « capacité d'absorption des pertes » (*Total loss absorbing capacity – TLAC*) a été élaboré par le FSB à la demande du G20. En novembre 2015, le FSB a finalisé les Principes relatifs à l'absorption des pertes et à la capacité de recapitalisation des G-SIB faisant l'objet d'une procédure de résolution, qui incluaient les Conditions (*Term Sheet*) du ratio TLAC, introduisant ainsi une nouvelle norme internationale pour les ratios TLAC interne et externe. La version finale des Conditions, publiée le 9 novembre 2015 et approuvée par les représentants du G20 à Antalya, définit les règles suivantes qui ont vocation à devenir le nouveau standard international pour les G-SIB :

(i) Les G-SIB peuvent être tenues de respecter les conditions du ratio TLAC en complément des exigences réglementaires minimales mises en place par la réglementation de Bâle 3. Notamment à compter du 1^{er} janvier 2019, les G-SIB pourront être tenues de respecter un ratio TLAC minimal de 16 % des actifs pondérés en fonction des risques de leur groupe, en supplément des coussins de fonds propres de Bâle 3 (*TLAC RWA Minimum*). Cette exigence passera à un minimum de 18 % à compter du 1^{er} janvier 2022. À compter du 1^{er} janvier 2019, le ratio de levier minimum du TLAC (*TLAC Leverage Ratio Exposure Minimum*) devra être d'au moins 6 % du dénominateur du ratio de levier de Bâle 3 et de 6,75 % à partir du 1^{er} janvier 2022. Les autorités nationales auront la possibilité d'appliquer des exigences supplémentaires à des institutions spécifiques.

(ii) Les conditions contiennent les principales caractéristiques des instruments inclus dans le ratio TLAC externe. Ces instruments doivent être subordonnés (structurellement, contractuellement ou réglementairement) aux engagements opérationnels, à l'exception des banques de l'Union européenne qui pourront être autorisées à inclure un montant limité de dette senior (2,5 % des RWA en 2019, 3,5 % des RWA en 2022), sous réserve de l'obtention d'une autorisation de l'autorité de supervision. Les instruments inclus dans le ratio TLAC doivent avoir une maturité résiduelle d'au moins un an, à l'exception des dépôts garantis, à vue ou à court terme et des produits dérivés et structurés.

(iii) Afin de limiter le risque de contagion, les G-SIB seront tenues de déduire de leur propre ratio TLAC leur exposition aux instruments et engagements inclus dans le ratio TLAC externe émis par d'autres G-SIB.

L'impact des ratios MREL et TLAC sur le Groupe et sa structure ne peut pas encore être pleinement évalué, bien que la situation financière et le coût de financement du Groupe puissent être substantiellement affectés.

La réforme américaine dite *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* de 2010 (*Dodd-Frank Act*) impose aux banques plusieurs nouvelles réglementations qui pourraient avoir un impact significatif et négatif sur le Groupe. Ces dernières augmentent les coûts, limitent leurs activités et ont pour conséquence une plus grande surveillance réglementaire et un risque accru de mesures d'application allant à l'encontre des banques. . Le *Dodd-Frank Act* vise à réformer en profondeur l'industrie des services financiers et s'applique à certains égards aux banques non-américaines disposant d'activités aux États-Unis. Le *Dodd-Frank Act* octroie également une plus grande autorité réglementaire et juridictionnelle aux autorités de marché américaines, principalement la

CFTC et la SEC, sur Société Générale et soumet le Groupe à des mesures supplémentaires de contrôle et de surveillance.

Le *Dodd-Frank Act* exige notamment une nouvelle surveillance du risque systémique, des normes sur le capital des banques, une liquidation ordonnée des institutions financières d'importance systémique défailtantes, une réglementation des dérivés de gré à gré et des limitations sur les opérations de trading et de financement. Bien que la majorité des règles et réglementations à mettre en place soit désormais finalisée, un certain nombre d'entre elles sont toujours sous la forme de propositions et n'ont pas encore été mises en place. En ce qui concerne, les règles déjà finalisées, des incertitudes demeurent quant à leur interprétation et leur application. Davantage d'efforts seront sans doute nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre et le respect des futures interprétations réglementaires, instructions ou lignes directrices.

Le règlement européen EMIR (*European Market Infrastructure Regulation*) publié en 2012 instaure de nouvelles contraintes applicables aux acteurs sur le marché des dérivés afin d'améliorer la stabilité et la transparence sur ce marché. EMIR impose, notamment, l'utilisation de chambres de compensation pour les produits considérés comme suffisamment liquides et standardisés, qu'un compte-rendu de chaque transaction de produits dérivés soit établi et adressé à un référentiel central et que soient mises en œuvre des procédures d'atténuation des risques (par exemple, l'échange de collatéral) pour les dérivés de gré à gré non compensés par des chambres de compensation. Certaines de ces mesures sont déjà en vigueur, alors que d'autres devraient entrer en vigueur au cours de l'année 2016 et 2017 (c'est à dire la compensation centrale obligatoire de certains contrats dérivés de taux d'intérêt, de certains dérivés de crédit et l'échanges de marges initiales et variables pour les opérations non compensées), ce qui rend difficile une évaluation précise de leurs conséquences. L'obligation d'échanges de marges initiales et variables nous impose un exercice très lourd de négociation des contrats de collatéral. Par ailleurs, le règlement européen n° 2015/2365 du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation a été publié au Journal officiel de l'Union européenne le 23 décembre 2015. Il constitue le pendant d'EMIR pour un certain nombre d'obligations, notamment l'obligation de déclaration des opérations de financement sur titres à des référentiels centraux. Il inclut également une disposition importante concernant l'obligation d'information des contreparties sur les risques liés à la réutilisation des garanties reçues dans le cadre de ces opérations.

En janvier 2015, l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) a publié le projet final des normes techniques réglementaires (« NTR ») sur la valorisation prudente. Même si le principe de valorisation prudente pour les actifs inscrits à la juste valeur était déjà stipulé dans CRD3, les NTR visent à harmoniser les normes de valorisation prudente à travers l'Europe. Les ajustements de valeur complémentaires (Additional Valuation Adjustments – AVAs) sont définis comme la différence entre une valorisation prudente et la juste valeur comptable et sont déduits du capital classé « Common Equity Tier 1 ».

Enfin, des réformes supplémentaires sont à l'étude visant à mieux harmoniser le cadre réglementaire et réduire davantage la variabilité entre les différentes banques de la méthodologie du calcul des actifs pondérés en fonction des risques (*Risk Weighted Assets – RWA*). En particulier, le texte final sur la refonte des approches interne et standard pour le risque de marché (*Minimum capital requirements for market risk*) a été publié en janvier 2016 en vue d'une mise en œuvre en janvier 2019. Les banques seront tenues d'établir des rapports conformes aux nouvelles règles à compter de la fin de l'année 2019. Par ailleurs, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié en décembre 2014 et 2015 deux documents de consultation sur la mise à jour de la méthode préconisée pour évaluer le risque de crédit, qui intègrent, par exemple, des seuils de RWA et des approches normées qui sont plus sensibles aux risques. Au stade actuel, les impacts éventuels sur le Groupe restent impossibles à cerner précisément.

2.2 Ratios prudentiels

2.2.1 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 à 153 du Document de référence 2016

Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2016, Société Générale a émis un équivalent de 2,2 Md EUR d'émissions subordonnées Tier 2 et 1,5 Md USD d'émission super subordonnée Additional Tier 1.

Le Groupe a également procédé au remboursement à première date de call de l'émission Additional Tier 1 mise en place en février 2009 pour un montant de 450 MUSD et au remboursement à maturité de trois émissions Tier 2 (114 M EUR mis en place en février 2004, 113 M EUR mis en place en mai 2004 et 519 M USD mis en place en avril 2006).

2.3 Ratios prudentiels CRR/CRD4

En Md EUR	30/09/2016	31/12/2015	30/09/2015
Capitaux propres part du Groupe	60,9	59,0	57,9
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(10,2)	(9,6)	(9,4)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(1,9)	(1,8)	(1,5)
Ecart d'acquisition et incorporels	(6,3)	(6,0)	(6,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	2,5	2,5
Déductions et retraitements prudentiels**	(4,4)	(5,0)	(5,2)
Fonds propres Common Equity Tier 1	40,4	38,9	37,5
Fonds propres additionnels de catégorie 1	10,2	9,2	9,5
Fonds propres Tier 1	50,6	48,1	46,9
Fonds propres de catégorie 2	11,7	10,0	8,7
Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)	62,3	58,1	55,6
Encours pondérés	354	357	355
Ratio Common Equity Tier 1	11,4%	10,9%	10,5%
Ratio Tier 1	14,3%	13,5%	13,2%
Ratio global	17,6%	16,3%	15,7%

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Voir notes méthodologiques page 20

* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI

** Déductions sans phasage

2.3.1 Ratio conglomérat financier

En M EUR	30/06/2016
Fonds propres du Ratio conglomérat financier	64 349
Exigences réglementaires du Ratio conglomérat financier	30 805
Excédents fonds propres	33 544
Ratio conglomérat financier	209%

2.3.2 Ratio de levier CRR

Ratio de levier CRR⁽¹⁾ non phasé

En Md EUR	30/09/2016	31/12/2015	30/09/2015
Fonds propres Tier 1	50,6	48,1	46,9
Total bilan prudentiel (2)	1 294	1 229	1 250
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(129)	(90)	(97)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres**	(22)	(25)	(33)
Hors bilan (engagements de financement et garanties)	92	90	95
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier one)	(10)	(10)	(11)
Exposition Levier	1 225	1 195	1 204
Ratio de levier CRR	4,1%	4,0%	3,9%

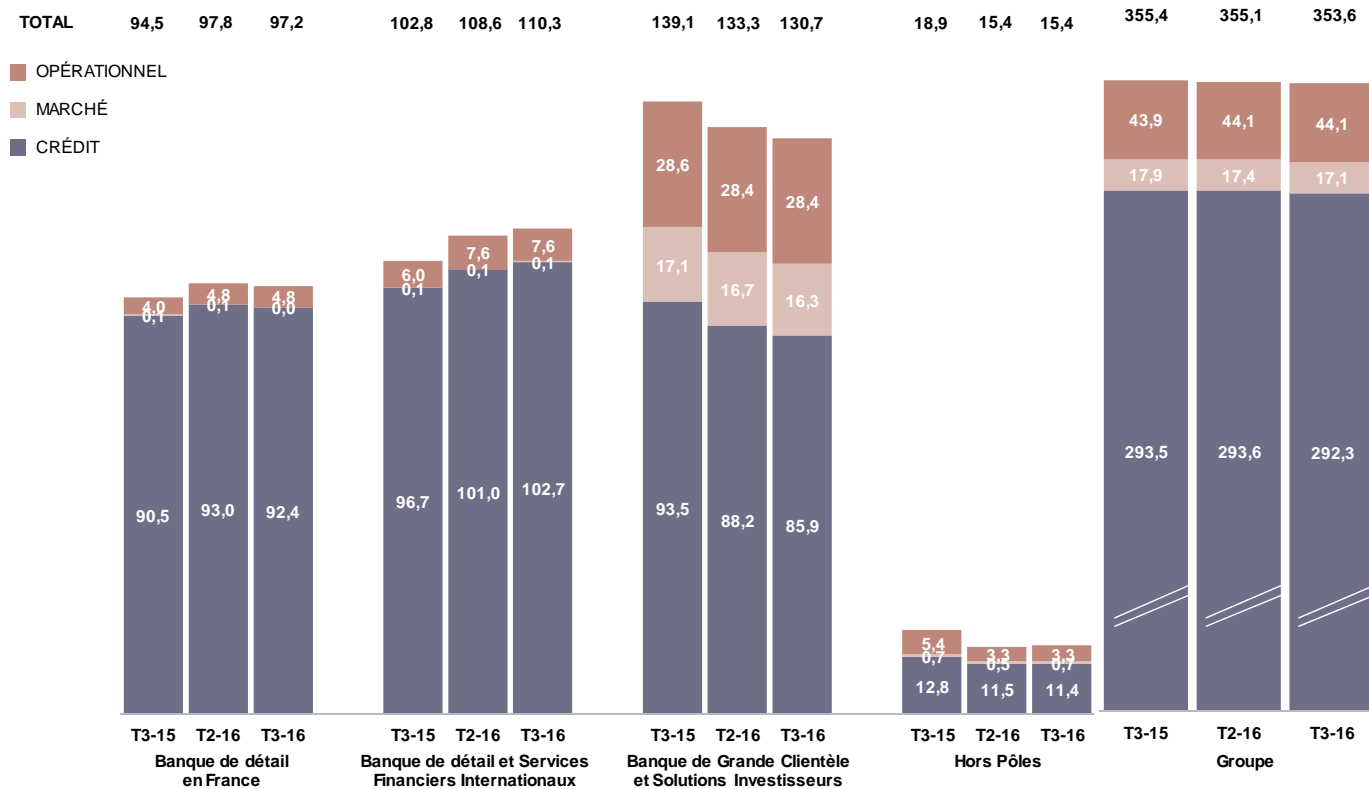
- (1) Pro forma sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué). Voir notes méthodologiques page 20
- (2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)
- * Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

2.4 Risques de crédit : Couverture des engagements provisionnables - actualisation de la page 173 du Document de référence 2016

En Md EUR	30/09/2016	30/06/2016	30/09/2015
Créances brutes*	475,1	484,0	465,3
Créances douteuses*	23,3	23,4	23,6
Taux brut d'encours douteux*	4,9%	4,8%	5,1%
Provisions spécifiques*	13,2	13,2	13,3
Provisions base portefeuille*	1,6	1,5	1,3
Taux brut de couverture des encours douteux* (Provisions globales / Créances douteuses)	63%	63%	62%
Actifs gérés en extinction: encours brut	2,5	2,5	3,8
Créances douteuses	1,3	1,3	2,3
Taux brut d'encours douteux	53%	53%	61%
Provisions spécifiques	1,2	1,2	2,1
Taux brut de couverture des encours douteux*	88%	87%	89%
Taux brut Groupe des encours douteux	5,1%	5,1%	5,5%
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux	65%	64%	64%

- * Hors actifs gérés en extinction. Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés
Voir : notes méthodologiques page 20

2.4.1 Encours pondérés des risques (CRR/CRD4, en MD EUR) – actualisation de la page 137 du Document de référence 2016



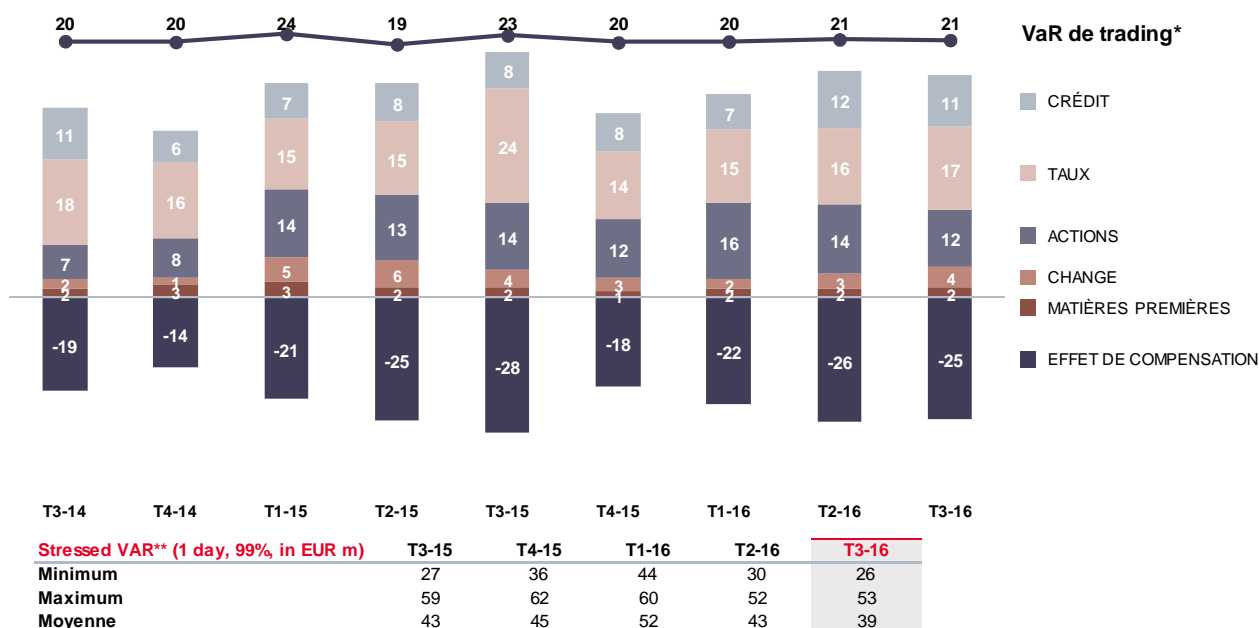
* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

2.5 Risques de marché : Evolution de la VaR de trading - actualisation de la page 178 du Document de référence 2016

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING*

Moyenne trimestrielle de la VaR de trading*, à 1 jour, 99% (en M EUR)

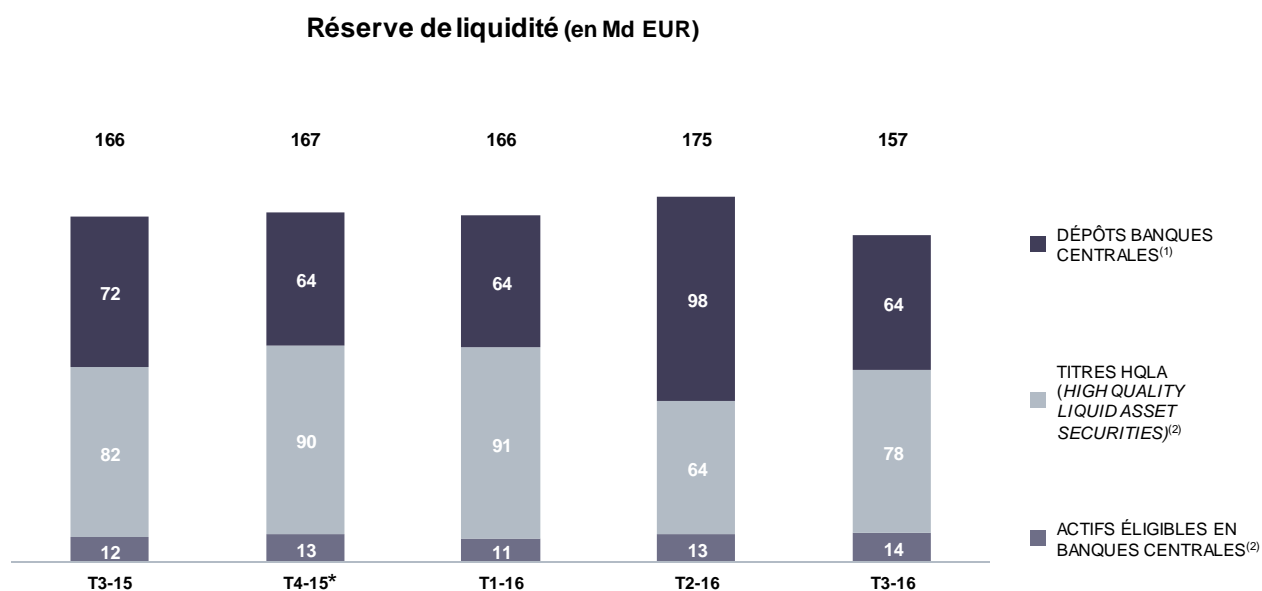


* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

** VaR Stressée : Approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1-jour » et un intervalle de confiance à 99 %), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives

2.6 Risques de liquidité

2.6.1 Réserve de liquidité - actualisation de la page 195 du Document de référence 2016



- Liquidity Coverage Ratio à 144% en moyenne au T3-16

(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

* Données ajustées par rapport aux données publiées à fin 2015 – Titres HQLA anciennement à 92 Md EUR

2.7 Risques et litiges – actualisation des pages 202 à 205 du Document de référence 2016

- Le 24 octobre 2012, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision rendue le 5 octobre 2010 par le tribunal correctionnel de Paris déclarant J. Kerviel coupable d'abus de confiance, d'introduction frauduleuse de données dans un système informatique, de faux et d'usage de faux et le condamnant à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis ainsi qu'au versement de 4,9 milliards d'euros à titre de dommages-intérêts à Société Générale. Le 19 mars 2014, la Cour de cassation a confirmé la responsabilité pénale de J. Kerviel. L'arrêt de la Cour de Cassation clôt ainsi ce dossier sur le plan pénal. Sur le plan civil, la Cour de cassation a décidé de modifier sa jurisprudence traditionnelle sur l'indemnisation de victimes d'atteintes aux biens et a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Versailles pour qu'elle statue à nouveau sur le montant des dommages-intérêts. Le 23 septembre 2016, la cour d'appel de Versailles a rejeté la demande d'expertise de J. Kerviel et a confirmé ainsi le montant de la perte nette de 4,9 milliards d'euros de la banque résultant des agissements frauduleux de J. Kerviel. Elle a également déclaré J. Kerviel partiellement responsable du préjudice causé à Société Générale et l'a condamné à payer à Société Générale 1 million d'euros. Société Générale et J. Kerviel n'ont pas formé de pourvoi en cassation.
- L'ACPR a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de Société Générale le 22 mai 2013 portant sur les moyens et procédures mis en œuvre par l'établissement en vertu des dispositions relatives au droit au compte. Le 11 avril 2014, la commission des sanctions de l'ACPR a prononcé à l'encontre de Société Générale les sanctions suivantes : une amende de 2 M EUR, un blâme et la publication de la décision. Société Générale a initié un recours devant le Conseil d'Etat en mai 2014. Par un arrêt rendu le 14 octobre 2015, le Conseil d'Etat a annulé la sanction de l'ACPR du 11 avril 2014. Par courrier du 9 novembre 2015, l'ACPR a informé Société Générale reprendre l'instruction de la procédure devant la Commissions des sanctions. Le représentant du collège a déposé ses observations le 18 décembre 2015. L'audience de plaidoirie s'est tenue devant la Commission des sanctions le 2 mai 2016. Par une décision rendue le 19 mai 2016, la Commission des sanctions de l'ACPR a infligé à Société Générale une amende de 800.000 € et un blâme.
- Le 8 avril 2014, le *Department of Justice* américain a adressé à Société Générale une demande de production de documents concernant des transactions avec diverses entités et individus libyens, dont la LIA. Le 4 octobre 2016, la SEC a adressé à Société Générale une demande ayant le même objet. Société Générale coopère avec les autorités américaines.
- Société Générale et de nombreuses autres banques, sociétés d'assurance et sociétés de courtage font l'objet d'enquêtes de la part de l'administration fiscale américaine, de la *Securities and Exchange Commission*, de la Division *antitrust* du *Department of Justice* et de procureurs de différents États au motif qu'ils auraient manqué aux lois et règlements en vigueur à l'occasion de *Guaranteed Investment Contracts* (« GICs ») conclus dans le cadre d'émissions d'obligations municipales exonérées d'impôts. Société Générale coopère avec les autorités dans le cadre de ces enquêtes. Comme annoncé le 24 février 2016, la négociation avec les Procureurs de plusieurs Etats a abouti à un accord transactionnel sans reconnaissance ou exclusion de responsabilité. Le montant de la transaction avait été entièrement provisionné.
- En 2008, plusieurs actions de groupe ont été engagées aux États-Unis à l'encontre de Société Générale et d'autres banques, institutions financières et courtiers auxquels il est reproché d'avoir enfreint le droit de la concurrence américain lors de l'appel d'offres et de la conclusion de GICs et de produits dérivés avec des municipalités. Ces actions ont été jointes devant la US District Court de Manhattan. Certaines d'entre elles ont été jointes en une seule assignation (« consolidated class action complaint ») laquelle a été rejetée par la Cour, en avril 2009, au bénéfice de Société Générale et des autres défendeurs à l'exception de trois. Une seconde action de groupe consolidée et modifiée a été engagée en juin 2009. La requête de Société Générale visant au rejet de cette action avait été refusée et la procédure continuait donc contre Société Générale, d'autres fournisseurs et courtiers. Une troisième action de groupe consolidée et modifiée a été engagée en mars 2013. SG a trouvé un accord avec les demandeurs à l'action de groupe, et le 24 février 2016, le groupe de demandeurs a déposé une requête visant à l'homologation de l'accord par le Tribunal. Cette requête a été acceptée. Le 8 juillet 2016, le Tribunal a approuvé définitivement la transaction de Société Générale dans le cadre de l'action de groupe. Le montant de la transaction avait été entièrement provisionné. Parallèlement, une autre action de groupe fondée sur le droit fédéral de la concurrence et sur la loi californienne ainsi que des actions individuelles de la part d'autorités publiques locales sont en cours. Plusieurs de ces affaires ont

été transigées pour des montants qui avaient été intégralement provisionnés. Plusieurs actions individuelles séparées sont toujours en cours.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignés dans cinq actions de groupe et plusieurs actions individuelles (hors groupe) en relation avec l'activité de fixation du taux USD LIBOR d'une part et, d'autre part, d'opérations de dérivés indexés sur ce taux. Ces actions ont été initiées par des acheteurs de produits dérivés cotés, de produits dérivés de gré à gré, d'obligations, d'actions et d'hypothèques et ont fait l'objet d'une consolidation devant un juge unique de la District Court de Manhattan. Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence, le Commodity Exchange Act américain (« CEA ») et différentes lois étatiques. Le 23 mai 2016, la Cour d'Appel a infirmé la décision de rejet et a renvoyé l'affaire en vue de la poursuite de la procédure. Le 19 août 2016, la présentation des nouvelles requêtes déposées par Société Générale et les autres défendeurs et visant au rejet sur le fond et sur la compétence de l'action basée sur le droit de la concurrence s'est terminée. Les 29 avril 2016 et 12 septembre 2016, la District Court a rejeté les demandes restantes formulées contre Société Générale dans le cadre des actions individuelles (hors groupe) et fondées sur le droit de l'Etat.
- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières avaient été assignées dans deux actions de groupe devant la US District Court de Manhattan. Les actions ont été initiées par des acheteurs ou vendeurs de produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le Chicago Mercantile Exchange (« CME ») d'une part, et par des acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré d'autre part, qui soutiennent que la valeur desdits produits aurait été négociée à des niveaux artificiels à cause de manipulation des taux Yen LIBOR et Euroyen TIBOR. Le 16 mai 2016, Société Générale a déposé ses conclusions en réponse dans le cadre de la troisième assignation modifiée basée sur le change et a déposé, avec les autres défendeurs, une requête visant au rejet de la demande complémentaire basée sur le CEA. Le 29 septembre 2016, Société Générale et deux autres institutions financières ont déposé une requête visant à l'annulation de l'Ordonnance de la District Court de novembre 2014 dans l'action relative au change et qui avait rejeté leur demande de dépôt d'une requête visant au rejet de l'assignation pour manque de compétence personnelle ou, à défaut, certification de cette ordonnance pour pouvoir interjeter appel. Les demandes de rejet des actions initiées par les acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré ont été déposées et les plaidoiries se sont tenues le 5 mai 2016.
- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées en Argentine dans le cadre d'une action intentée par une association de consommateurs pour le compte de consommateurs argentins qui détenaient des obligations du gouvernement ou d'autres instruments dont les intérêts à payer étaient liés au USD LIBOR. Il leur est reproché d'avoir enfreint les dispositions protectrices du droit de la consommation argentin à l'occasion de la fixation du taux USD LIBOR. Le 25 août 2016, la Cour d'appel en Argentine a rendu une décision ordonnant la jonction des actions initiées à l'encontre des différentes institutions financières (y compris l'action initiée contre Société Générale) devant un seul juge. L'assignation dans ce dossier n'a pas encore été signifiée à Société Générale.

3 - Chapitre 8 : Responsable de l'actualisation du Document de référence

3.1 Responsable de l'actualisation du Document de référence

M. Frédéric OUDÉA, Directeur général de Société Générale

3.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence 2016 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence 2016, de ses actualisations A-01 et A-02 et de la présente actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de référence 2016 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 386 à 387 et 450 à 451 du Document de référence 2016, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2013 et 2014, respectivement en pages 376 à 377 et 434 à 435 du Document de référence 2014 et en pages 460 à 461 et 518 à 519 du Document de référence 2015. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés 2015, 2014 et 2013 contiennent des observations.

Fait à Paris, le 4 novembre 2016

M. Frédéric OUDÉA
Directeur général de Société Générale

3.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par Mme Isabelle Santenac

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nom : Société Deloitte & Associés
représentée par M. José-Luis Garcia

Adresse : 185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de 1^{ère} nomination : 18 avril 2003

Date de renouvellement : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Nom : Société Picarle et Associés

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Nom : Société BEAS

Adresse : 195, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaire aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

4 - Chapitre 9 : Table de concordance

4.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} Actualisation	2 ^{ème} Actualisation	3 ^{ème} Actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	480	80	113	41
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	481	81	114	42
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES				
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p. 6	19-44		3-27
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		4-28	
4. FACTEURS DE RISQUE	115-131 ; 136-208	73-78	47-70	31-40
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR				
5.1. Histoire et évolution de la Société	5 ; 464			
5.2. Investissements	57		40	
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	22-23			
6.1. Principales activités	6 ; 42-49	25-46	4-40	9-30
6.2. Principaux marchés	6-23 ; 361-364			
6.3. Événements exceptionnels	NA			
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA			
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	2	2	19-20	16-17
7. ORGANIGRAMME				
7.1. Description sommaire du Groupe	6 ; 22-23		29	
7.2. Liste des filiales importantes	27-41 ; 367-383 ; 438-448		29 ; 84	
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS				
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	58 ; 365		35	
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	210-264			
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT				
9.1. Situation financière	50-56		10 ; 33-39	
9.2. Résultat d'exploitation	24-41	19-44	4-28	3-27
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX				
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	268-274 ; 357-358		77-78 ; 111	
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	275		79	
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	53-56	45-46	36-39	28-30
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	465			
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	54-56 ; 58			
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA			
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	59		41	
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA			
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE				
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	64-89	47	42-45	
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	74			
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES				

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} Actualisation	2 ^{ème} Actualisation	3 ^{ème} Actualisation
15.1.	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	90-112	48-72	
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	344		
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1.	Date d'expiration du mandat actuel	65-71		
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA		
16.3.	Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	83-86		
16.4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	76		
17.	SALARIÉS			
17.1.	Nombre de salariés	232-247		
17.2.	Participations et stock-options des administrateurs	65-71 ; 90-112	46 ; 101	
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	242-243		
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1.	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	460-461	111	
18.2.	Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	460-461 ; 465	111	
18.3.	Contrôle de l'émetteur	460-461		
18.4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA		
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	113-114 ; 344 ; 438-448		
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1.	Informations financières historiques	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176 ; 178-179 ; 188-194 ; 268-385 ; 390-449 ; 485		
20.2.	Informations financières proforma	NA	3-18	
20.3.	États financiers	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176 ; 178-179 ; 188-194 ; 268-385 ; 390-449		
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	132-133 ; 386-387, 450-451		
20.5.	Date des dernières informations financières	268 ; 390	71	
20.6.	Informations financières intermédiaires	NA	19-44	4-28 ; 71-108
20.7.	Politique de distribution des dividendes	454-457		42
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	202-205	18 ; 78	70
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	57		39-40
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1.	Capital social	458-465	79	111
21.2.	Acte constitutif et statuts	466-470	79	
22.	CONTRATS IMPORTANTS	58		
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA		
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	465		
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	22-23 ; 367-383 ; 438-448		